CONSEIL DES ARTS DU
NOUVEAU-BRUNSWICK

2015-2016

RAPPORT ANNUEL

artsnb.ca

AR_FrenchInterior_PRF4_2016.indd 1 2016-08-18 7:13 PM

COMITÉ EXÉCUTIF DU CONSEIL DES ARTS

Président	Pierre McGraw, Pokemouche
1re vice-présidente	Gwyneth Wilbur, Elmsville
2e vice-présidente	Nathalie Cyr-Plourde, Edmundston
Secrétaire-trésorier	Chet Wesley, Fredericton

MEMBRES

Tim Borlase, Moncton
Léo Goguen, Moncton
Nisk Imbeault, Moncton
Alex McGibbon, Gagetown
Matthew Pearn, Fredericton
Gary Sappier, Première Nation de Tobique

DIRECTRICE GÉNÉRALE

Akoulina Connell (membre d'office)

TOURISME, PATRIMOINE ET CULTURE

Thierry Arseneau, directeur général (membre d'office)
Bill Fraser, ministre (membre d'office)
Kelly Cain, sous-ministre (membre d'office)

COMITÉS

Programmes et jurys

Kristen Atkins (agente de programmes), Tim Borlase, Akoulina Connell (membre d'office), Léo Goguen, Nisk Imbeault (présidente), Alex McGibbon, Pierre McGraw, Joss Richer (agent de programmes), Gary Sappier, Gwyneth Wilbur

Candidatures

Tim Borlase (président), Nathalie Cyr-Plourde, Pierre McGraw, Matthew Pearn

Campagne de financement

Akoulina Connell (membre d'office), Pierre McGraw, Matthew Pearn (président), Chet Wesley, Gwyneth Wilbur

AR_FrenchInterior_PRF4_2016.indd 2 2016-08-18 7:13 PM

04 MANDAT

05 MESSAGE DU PRÉSIDENT

07 MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

09 LIAISON AVEC LES ARTISTES AUTOCHTONES 2015-2016

12 MÉDIAS SOCIAUX

14 PLAN STRATÉGIQUE 2013-2018

16 ACTIVITÉS 2015-2016

20 PLAN D'ACTION 2016-2017

22 INDICATEURS DE RENDEMENT

26 RÉSULTATS DES CONCOURS 2015-2016

31 RAPPORT FINANCIER 2015-2016

35 MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2015-2016

MANDAT

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick (**artsnb**) est une agence autonome de financement des arts dont le mandat est de:

Faciliter et promouvoir la création artistique;

Faciliter l'appréciation, la connaissance et la compréhension des arts;

Conseiller le gouvernement sur la politique à l'égard des arts;

Réunir la communauté artistique et devenir son porte-parole;

Gérer les programmes de financement à l'intention des artistes professionnels.

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick a été créé en 1989 dans le cadre de la politique des beaux-arts du gouvernement du Nouveau-Brunswick. La Loi sur le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick a été adoptée le 9 novembre 1990 et est entrée en vigueur le 13 juin 1991. Cette loi a été modifiée en 1999 (Loi modifiant la Loi sur le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick) afin d'élargir l'autonomie et les responsabilités du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick.

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick est composé de douze membres, lesquels comprennent des hommes et des femmes représentant les cinq régions de la province et les diverses communautés linguistiques et des Premières nations ainsi que toutes les disciplines artistiques.

AR_FrenchInterior_PRF4_2016.indd 4 2016-08-18 7:13 PM

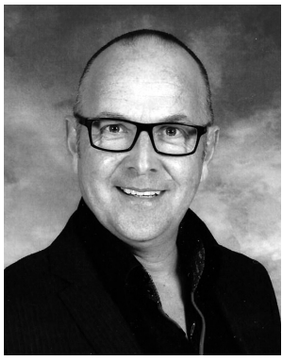

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Me voilà rendu à rédiger mon dernier rapport annuel; il me semble que ce n'est qu'hier que j'acceptais la présidence d'**artsnb** comme nouveau défi. Je peux dire que l'expérience a été enrichissante en plus d'être très révélatrice des enjeux politiques qui gouvernent les grandes décisions de notre écosystème artistique et culturel.

Sur le plan partenariat, les quatre conseils des arts des provinces Atlantiques (Organismes publics de soutien aux arts de l'Atlantique/OPSAA) se sont réunis à Halifax en avril 2015. Nous avons discuté du symposium des arts autochtones Petapan : Première lumière 2016; nous avons aussi étudié la possibilité de développer un programme afin de soutenir les organismes de l'Atlantique face aux changements rapides dans la distribution des fonds.

Les cadres dirigeants des conseils de la Fondation des arts du Nouveau-Brunswick et d'**artsnb** se sont rencontrés dans le but d'établir une entente afin d'augmenter les opportunités pour la diversification des fonds disponibles (privés et publics) et de stabiliser le secteur des arts et de la culture au Nouveau-Brunswick.

En juin 2015, le conseil s'est rencontré à Caraquet pour présenter aux nouveaux membres une session d'information. En même temps, nous avons tenu un vin et fromage lors du Festival des arts visuels en Atlantique (FAVA) afin de rencontrer les artistes de la communauté. Je veux en profiter pour souhaiter ici la bienvenue à Léo Goguen et pour souligner la contribution des membres sortants, Monica Adair, Tim Borlase, Nisk Imbeault, et Denis Lanteigne.

J'ai assisté à la rencontre annuelle du réseau des Organismes publics de soutien aux arts du Canada (OPSAC) à Yellowknife sur le thème « Engendrer des retombées grâce au soutien public aux arts ». La réunion entre les présidents en fut plutôt une de partage sur les différentes réalisations et les défis auxquels chaque conseil fait face. Akoulina et moi avons aussi rencontré l'AAAPNB et ArtsLink afin d'établir ensemble de bonnes stratégies entre les trois organismes. Nous avons assisté à l'assemblée annuelle de l'AAAPNB qui se tenait à Richibucto, NB, et à l'assemblée annuelle d'ArtsLink à Florenceville.

En novembre, nous avons remis les prix du Lieutenant-gouverneur pour l'excellence dans le domaine des arts. Félicitations aux artistes lauréats pour 2015-2016 : Thaddeus Holownia, Jules Boudreau et Jacques Savoie. Je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance pour la générosité de notre lieutenante gouverneure, l'honorable Jocelyne Roy Vienneau, qui a présidé à la remise des prix. L'évènement a mis en lumière l'étendue des grands talents de notre province. Chapeau à l'administration d'**artsnb** et au personnel de la lieutenante-gouverneure pour avoir mené à la perfection cette cérémonie.

Au moment de la rédaction de ce rapport, on annonçait des changements fondamentaux dans le secteur des arts et de la culture au Nouveau-Brunswick.

Vers la fin de 2014, j'ai tenté de rencontrer le ministre du Tourisme, Patrimoine et Culture (TPC) afin de discuter de plusieurs sujets; entre autres, l'amélioration du processus pour remplacer les membres du conseil dont le mandat tire à sa fin, des possibilités de collaboration entre nos organismes afin de moderniser nos programmes, et l'implémentation du plein mandat du conseil des arts.

Ayant obtenu plus d'information par l'entremise du processus d'accès à l'information et suite à la réunion annuelle du conseil en octobre 2015, nous avons engagé Dre Monica Gattinger de l'Université d'Ottawa pour en faire une analyse objective. Dans un esprit de collégialité, nous avons partagé les paramètres de recherche proposés par Dre Gattinger avec le TPC pour leur donner l'opportunité de faire des ajustements préliminaires. Ayant complété son rapport en janvier 2016, nous avons invité les cadres du TPC à assister à une présentation de Dre Gattinger en compagnie de ceux du conseil afin de discuter de façons de mieux collaborer et d'améliorer l'efficacité de la gestion des fonds. Le 26 février 2016 fut fixé comme date pour cette présentation.

Le 2 février 2016, avant la publication des résultats du rapport de Dre Gattinger et quelques minutes avant l'annonce du budget provincial pour l'année fiscale 2016-2017, on annonçait au conseil des coupures de 200 000 $ par année, échelonnées sur deux ans. Nous avons par la suite sollicité une rencontre avec le ministre et le premier ministre, car il nous était évident que de plus amples renseignements étaient nécessaires pour assurer que les décisions soient basées sur des données concrètes. Nous avons aussi publié le rapport de Dre Gattinger dès le 9 février; elle est venue le présenter à la direction du TPC et

AR_FrenchInterior_PRF4_2016.indd 5 2016-08-18 7:13 PM

ensuite au grand public le 26 février. Un comité de transition pour **artsnb** fut aussi établi par le ministre, composé de cadres de l'AAAPNB, ArtsLink, **artsnb**, et de deux artistes. Ce comité s'est rencontré le 11 février à Saint Jean et le 29 mars à Moncton.

En terminant, je souhaite qu'une véritable cohésion s'établisse entre les différents éléments de notre monde artistique. J'ai confiance qu'en travaillant ensemble, le ministère et le conseil réussiront à trouver un modèle de gestion qui servira les intérêts de tous les artistes de notre province.

Je tiens aussi à remercier chacun des membres du conseil d'administration ainsi que les employés pour leur dévouement face aux défis rencontrés depuis ma nomination. Votre intégrité et votre engagement par rapport aux besoins de la communauté assureront un bel avenir pour le conseil des arts du Nouveau-Brunswick.

Pierre McGraw
Président, **artsnb**
2015-2016

AR_FrenchInterior_PRF4_2016.indd 6 2016-08-18 7:13 PM

MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Dans la dernière année, **artsnb** a mis l'accent sur le renouveau et le développement des capacités d'adaptation. **artsnb** et la Fondation des arts du Nouveau-Brunswick (FANB) ont conclu une entente en vue d'accroître notre enveloppe de financement privé, afin d'apporter un complément à l'aide financière publique. Ainsi, le financement de base pour les arts dans la province sera plus stable. Dans le cadre de cette entente, la directrice générale d'**artsnb** fera rapport aux conseils d'administration d'**artsnb** et de la FANB. Nous avons commencé nos efforts de financement privé dans le cadre de la campagne intitulée « Plus de couleur pour un avenir meilleur », mais nous les avons temporairement interrompus en attendant de régler les derniers détails de notre entente avec la FANB.

La structure interne d'**artsnb** a changé pour devenir plus horizontale. Elle se compose maintenant de la directrice générale, de deux agents de programmes à temps plein, d'une adjointe de direction, d'un spécialiste en relations publiques et d'une agente de liaison autochtone. Nous avons acceuilli au sein de notre personnel Kristen Atkins comme agente de programmes, Tilly Jackson comme adjointe de direction, et Greg Toole comme spécialiste en relations publiques bilingue. Une subvention d'Emplois d'été Canada nous a permis d'engager Alec Wyllie durant l'été pour travailler à la numérisation et à la révision de notre système de classement papier et électronique pour que nos dossiers soient toujours bien organisés et qu'on puisse adopter un système de gestion des documents.

Nos partenariats continuent de bien fonctionner. Nous sommes dans la dernière année d'un précieux partenariat avec l'Initiative conjointe de développement économique (ICDE). De 2013 à 2016, grâce à ce partenariat, nous avons pu offrir des ateliers et mener d'autres activités de liaison pour les artistes autochtones. Ainsi, le nombre d'artistes autochtones dans notre banque de données est passé de quarante à plus de 250 et il continue de croître. Nous observons une augmentation modeste mais constante du nombre de demandes présentés par ces derniers à nos programmes de subventions et du taux de réussite des candidatures reçues.

Nous amorçons une nouvelle relation avec le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail. De 2016 à 2018, nous avons obtenu une subvention du programme d'analyse du marché du travail du Ministère pour offrir aux artistes autochtones des ateliers intensifs de renforcement des capacités de création. Par ces efforts, nous voulons accroître la participation directe des artistes autochtones dans les arts et la culture d'une manière autodéterminée et culturellement adaptée, et rehausser la notoriété de l'art autochtone du Nouveau-Brunswick.

L'Institut atlantique sur le vieillissement s'est joint à **artsnb** pour mettre à l'essai des ateliers sur le vieillissement créatif en rédaction (Fredericton), en théâtre (Miramichi), en danse et en chant (Moncton). Notre objectif est d'optimiser les bienfaits pour la santé des programmes professionnels d'art pour les personnes âgées au Nouveau-Brunswick. L'Institut atlantique sur le vieillissement est l'un des organismes qui a appuyé la confection d'articles tricotés pour la campagne d'accueil des réfugiés syriens (« Un accueil chaleureux pour les réfugiés syriens »). Les autres partenaires de cette campagne étaient la boutique Yarns on York, la bibliothèque publique de Fredericton, l'organisme Allumez Fredericton et l'Association multiculturelle de Fredericton.

Le réseau régional Organismes publics de soutien aux arts de l'Atlantique (les quatre conseils des arts indépendants des Provinces de l'Atlantique), qui en est à la troisième année de son protocole d'entente, est en train d'organiser un deuxième symposium d'arts autochtones Petapan : Première lumière. L'événement rassemblera 110 artistes du Canada atlantique au Centre des arts et de la culture de Dieppe, du 16 au 19 juin 2016. La Première Nation d'Elsipogtog est notre partenaire communautaire dans ce projet. Le comité directeur du symposium regroupe des artistes autochtones des quatre provinces du Canada atlantique, ainsi que la direction générale des quatre conseils des arts de la région.

Le réseau Organismes publics de soutien aux arts du Canada (OPSAC), qui réunit les conseils des arts de l'ensemble du Canada, continue d'être un forum essentiel pour la mise en commun des connaissances, des recherches conjointes et des pratiques exemplaires. Dans la dernière année, ce réseau a organisé des séances de perfectionnement professionnel sur divers sujets (p. ex., les communications stratégiques, la recherche et ses incidences, les arts multidisciplinaires) et a tenu son assemblée générale annuelle à Yellowknife. Durant cette année, j'ai participé au comité directeur de l'OPSAC et à un groupe de travail intergouvernemental sur l'élaboration de programmes.

AR_FrenchInterior_PRF4_2016.indd 7 2016-08-18 7:13 PM

La Commission sur la diversité culturelle d'**artsnb** a eu trois réunions. La première rencontre a commencé par l'exercice des couvertures de l'organisme KAIROS. Il s'agit d'un exercice interactif conçu par la Coalition pour les droits des Autochtones et des anciens et des enseignants autochtones, pour enseigner l'histoire dans une perspective qui n'est jamais offerte à la plupart des Canadiens. À la deuxième réunion, on a décrit les programmes du Conseil des arts du Canada, de Patrimoine canadien, du ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture du Nouveau-Brunswick, d'**artsnb**, et de la Fondation Sheila Hugh Mackay. Par la suite, nous avons discuté en petits groupes des changements à apporter pour favoriser le développement des diverses formes d'expression artistique et culturelle au Nouveau-Brunswick. Enfin, la troisième réunion a été consacrée à la définition d'objectifs à court et à long terme. Le rapport sur les travaux de la Commission sur la diversité culturelle, qui renferme une liste de recommandations, est affiché dans le site Web d'**artsnb**.

Au cours de l'année, **artsnb** a organisé trois rencontres tripartites des organismes publics et privés de financement des arts au niveau fédéral, provincial et municipal pour discuter d'idées, des opportunités offertes et de meilleures pratiques. Nous avons aussi réuni divers acteurs du secteur pour discuter de la possibilité d'organiser des stages pour des conservateurs autochtones dans les galeries et les musées du Nouveau-Brunswick. En outre, nous avons mené des consultations dans les domaines des arts littéraires et des arts visuels pour déterminer les ajustements qu'il faut apporter aux programmes et pour définir les objectifs pour les cinq prochaines années dans chaque domaine.

Nous avons presque terminé notre transition vers le numérique, afin de mettre en ligne nos formulaires et un module pour l'évaluation préliminaire par un jury pour tous les programmes. Les documents de la plupart de nos programmes sont maintenant en ligne. Nous avons entrepris d'élaborer un module de communication des résultats qui nous permettra de donner des renseignements plus détaillés sur nos programmes dans nos rapports annuels. Notre utilisation du papier et des services de messagerie devrait considérablement diminuer dans la prochaine année pour les évaluations par un jury, ce qui garantira une économie annuelle de 7 000 $.

Dans le cadre de la révision stratégique des programmes menée par le gouvernement provincial, j'ai été invitée à participer aux tables de concertation sur la pauvreté, les femmes, la technologie de l'information, le développement économique des communautés autochtones, les arts et la culture. J'ai aussi participé à la table de concertation du Conseil des ressources humaines du secteur culturel, ainsi qu'au comité des candidatures issu de cette rencontre pour établir un conseil d'administration pour une nouvelle organisation nommée Culture Plus. Enfin, le Groupe de travail du premier ministre sur le statut de l'artiste a repris ses travaux, et le Conseil des arts y a pleinement participé.

Les membres du personnel du Conseil ont participé à une foule d'activités : le colloque Les Arts et la Ville à Dieppe, le Symposium de la baie des Chaleurs, la conférence Grandir ensemble : vers une vision du multiculturalisme au Nouveau-Brunswick, le Festival d'idées de 21inc, l'initiative Culture Connect, le Talking Stick Festival, le 25e anniversaire de la Saint John Theatre Company, la soirée Velvet Gala du Ballet-théâtre Atlantique Canada, le Festival international du cinéma francophone en Acadie, le Festival des arts visuels en Atlantique, le gala du Prix Strathbutler, la East Coast Startup Week, ainsi que les assemblées générales annuelles et les forums de l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick et d'ArtsLink.

En décembre, j'ai accepté le poste de PDG du Conseil des arts du Manitoba. Le présent rapport annuel est donc le dernier auquel je contribue pour **artsnb**. Je pars en juin 2016. Je veux exprimer ma profonde gratitude envers la communauté des arts, qui a bâti un conseil des arts indépendant pour l'écosystème des arts du Nouveau-Brunswick et qui continue de lutter pour son existence. Je tiens à féliciter les membres du conseil d'administration d'**artsnb** qui sont issus d'une grande variété de disciplines artistiques, de groupes culturels et de régions géographiques du Nouveau-Brunswick. Ces personnes consacrent généreusement une bonne partie de leur vie à **artsnb**. J'ai beaucoup appris de chacune d'entre elles, et ma vie s'en trouve enrichie. Enfin, je tiens à exprimer mon profond respect pour les membres du personnel d'**artsnb**, ces personnes qui font généreusement profiter la communauté des arts de leurs connaissances et de leurs talents pour la servir dans les deux langues officielles, pour améliorer la liaison avec les artistes autochtones, pour diversifier l'expression culturelle et mettre en oeuvre des programmes adaptés et les gérer de manière responsable jour après jour. Joss Richer, Kristen Atkins, Greg Toole, Tilly Jackson, Natalie Sappier et Gary Belding, vous êtes des personnes de talent et je m'ennuierai de vous.

Akoulina Connell
Directrice générale, **artsnb**
Mars 2016

AR_FrenchInterior_PRF4_2016.indd 8 2016-08-18 7:13 PM

LIAISON AVEC LES ARTISTES AUTOCHTONES 2015-2016

Pour une troisième année consécutive, nous avons poursuivi nos activités de liaison et de soutien pour les artistes autochtones, en partenariat avec l'Initiative conjointe de développement économique (ICDE). À l'approche de l'expiration de ce partenariat, nous tenons à remercier les membres de la formidable équipe de l'ICDE pour leur collaboration et leur appui, entre autres Bryan Harn, Karen LeBlanc, Lynne Poole-Hughes, Mark Taylor et Tammy Williams.

Les activités de liaison en chiffres :

Activités de liaison communautaire avec les Premières Nations : 14
Visites de communautés des Premières Nations : 4
Artistes autochtones qui ont participé aux ateliers : 150
Artistes autochtones dans notre banque de données : 260
Jurés autochtones : 8

DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Dans la dernière année, Natalie Sappier a suivi une formation pour agents de programmes en compagnie des deux agents de programmes d'**artsnb**, afin de pouvoir assumer la gestion du programme de renforcement des capacités des artistes autochtones. Ainsi, nous avons réalisé l'objectif du Cercle des aînés, qui souhaitait que les programmes pour les artistes autochtones du Nouveau-Brunswick soient gérés par un ou une artiste autochtone. La formation donnée par Claudia Buckley, agente de programmes à la retraite du Service du théâtre du Conseil des arts du Canada, a porté sur les sujets suivants : protocoles de sélection des jurés et surveillance dans la sélection des jurés, résultats des jurys, comité des programmes et jurys, importance du financement public des arts à l'échelle provinciale et fédérale, comment les artistes se perçoivent par rapport aux bailleurs de fonds publics, lignes directrices pour la sélection des jurés, se préparer pour un jury, gérer un jury, suivi à l'évaluation d'un jury, activités de liaison et ateliers, protocoles d'élaboration de nouveaux programmes.

Formation des formateurs : l'art de gérer sa carrière

L'ICDE a offert à Natalie Sappier la possibilité de suivre une formation à Ottawa sur l'art de gérer sa carrière. Elle s'est réjouie du fait que Tammy Williams (de l'ICDE) était avec elle à cet atelier et d'avoir l'occasion d'acquérir de nouvelles compétences qu'elle pouvait utiliser dans les ateliers d'introduction à l'informatique qu'**artsnb** était en train de donner à ce moment-là. « La formation était animée par France Trépanier, mentor exceptionnelle dans le domaine et notre conférencière principale au symposium Petapan de 2014, à Millbrook. Dans cette formation intensive pour formateurs, il a été question de nouvelles méthodes de liaison, du travail de juré, de l'élaboration de programmes, de réseautage et, avant tout, de protocoles. Les gens qui assistaient à cet atelier étaient vraiment formidables. J'ai rencontré des artistes et des jeunes meneurs autochtones vraiment solides de partout au Canada, et de véritables amitiés ont été forgées pendant la fin de semaine. Ce fut une superbe expérience d'apprentissage, et je suis très reconnaissante d'avoir eu la chance de participer à cette formation », a déclaré Natalie.

DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU

Symposium d'arts autochtones Petapan : Première lumière de 2016, Comité directeur

Le comité directeur du symposium Petapan comprend la direction générale des quatre conseils des arts des Provinces atlantiques, une planificatrice d'événements et deux à trois artistes autochtones de chaque province. Ces derniers guident le comité directeur dans l'élaboration du contenu du symposium.

Mise en œuvre de stages pour conservateurs autochtones

artsnb a invité plusieurs organismes à explorer des moyens de former des conservateurs autochtones au Nouveau-Brunswick et de les soutenir. Les organismes suivants ont répondu à notre invitation : le Collectif des commissaires autochtones, la Galerie d'art Beaverbrook, le Conseil des arts du Canada, le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du

AR_FrenchInterior_PRF4_2016.indd 9 2016-08-18 7:13 PM

Travail, le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture du Nouveau-Brunswick, la Galerie d'art Louise-et-Reuben-Cohen (Université de Moncton), la Galerie George Fry (Collège d'artisanat et de design du Nouveau-Brunswick), le Parc historique de Metepenagiag, le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick, le Musée du Nouveau-Brunswick, la Galerie d'art Owens (Université Mount Allison) ainsi que la Galerie Yellow Box (Université St. Thomas).

Festival du film et des arts médiatiques d'imagineNATIVE

artsnb a rédigé une proposition pour offrir en 2016-2017 des ateliers unidisciplinaires de renforcement intensif des capacités de création. Cette année, nous avons commencé à nouer un partenariat avec l'organisme imagineNATIVE. Natalie Sappier est allée à Toronto pour voir le travail qui se fait au festival d'imagineNATIVE et rencontrer le directeur général de l'organisme, Jason Ryle, afin d'explorer diverses formules pour donner des ateliers. M. Ryle se réjouit à l'idée de créer un partenariat avec **artsnb** et espère que de plus en plus de cinéastes du Canada atlantique participeront à des festivals afin de diffuser leurs œuvres et de forger de nouvelles collaborations.

ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

Projet de création théâtrale *Le voyage identitaire* (CPSC)

En juin 2015, Natalie Sappier a été invitée à faire partie du comité directeur du projet de théâtre *Le voyage identitaire* du Conseil provincial des sociétés culturelles (CPSC). *Le voyage identitaire* a commencé par un exercice participatif d'écriture faisant état des quatre langues du Nouveau-Brunswick (langues coloniales : anglais et français; langues des Premières Nations : wolastoqiyik et mi'kmaq). Le scénario, en cours de montage, est l'œuvre de jeunes âgés de 15 à 30 ans. Un total de 95 jeunes artistes autochtones ont contribué au projet, sous la direction de Natalie Sappier et Gop Bartibogue.

Forum d'ArtsLink

M^me^ Sappier a prononcé le discours d'ouverture au forum de l'organisme ArtsLink. À cette occasion, elle a parlé du peuple Wolastoq et de sa relation avec l'eau. Elle a aussi parlé de son rôle au Conseil des arts du Nouveau-Brunswick comme agente de liaison autochtone soulignant qu'en plus d'aider les artistes autochtones, elle travaille aussi à bâtir des ponts entre les communautés et à ouvrir le dialogue pour une meilleure compréhension.

Commission sur la diversité culturelle

À l'occasion des trois réunions de la Commission sur la diversité culturelle qui se sont tenues à Dieppe, Saint John et Fredericton, Natalie Sappier a parlé de la vision du monde du peuple Wolastoq. Elle a offert une prière et une cérémonie de purification à la première réunion à Dieppe. Puisque la population de la province se diversifie de plus en plus, il est essentiel de mettre les choses en contexte et de reconnaître que l'île de la Tortue abritait une société diversifiée avant l'arrivée des colonisateurs.

Conseil des métiers d'art du Nouveau-Brunswick : **Collectif des métiers d'art et de la culture autochtones**

À l'automne 2015, le Conseil des métiers d'art du Nouveau-Brunswick, le Collège d'artisanat et de design du Nouveau-Brunswick, l'Initiative conjointe de développement économique et **artsnb** ont discuté de l'organisation d'une exposition itinérante d'artistes autochtones. Un appel de travaux a été lancé pour l'exposition itinérante *Partager des histoires,* pour l'été 2016. Grâce aux grands efforts du Conseil des métiers d'art, juin est maintenant le mois des métiers d'art et de la culture autochtones à Fredericton.

AR_FrenchInterior_PRF4_2016.indd 10 2016-08-18 7:13 PM

Collège d'artisanat et de design du Nouveau-Brunswick : comité des arts visuels autochtones
Un comité des arts visuels autochtones a été mis sur pied pour évaluer le programme d'arts visuels autochtones du Collège d'artisanat et de design du Nouveau-Brunswick en vue de le renforcer et d'élaborer des stratégies pour promouvoir ce programme et augmenter le nombre d'inscriptions qu'il reçoit.

ATELIERS POUR ARTISTES AUTOCHTONES

Ateliers d'introduction à l'informatique
À l'automne 2015, des ateliers d'introduction à l'informatique ont été donnés en partenariat avec l'ICDE pendant six semaines dans une de ses salles et dans la réserve de la Première Nation de St. Mary's. Huit artistes autochtones ont profité de cette formation. À l'issue de ces ateliers, les artistes possédaient les notions de base nécessaires pour se donner une présence sur le Web (site Web, portfolio en ligne) et faire leur promotion, notamment dans les médias sociaux.

Atelier de formation en réseautage pour les artistes
En octobre 2015, vingt-cinq artistes ont assisté à une session sur le réseautage au Centre Mi'kmaq Wolastoqey de l'Université du Nouveau-Brunswick, à Fredericton. Les invités intervenants étaient Shane Perley-Dutcher (artisan de fer ornemental et sculpteur, Collège d'artisanat et de design du Nouveau-Brunswick), John Cushnie (artiste visuel, Gallery Connexion) et Shelby « Beaatz » Sappier (musicien, groupe City Natives). Chaque personne invitée a parlé de son expérience pour se bâtir des réseaux à mesure qu'elle avançait dans sa carrière artistique. Les invités ont insisté sur l'importance de bâtir un réseau solide pour soutenir une carrière d'artiste et diffuser son art. Les participants ont nourri la discussion en posant des questions sur les différents types d'organisations, d'établissements, de programmes de mentorat et de formation, etc.

Notions de base en matière d'affaires pour les artistes
L'organisme Allumez Fredericton et **artsnb** se sont associés pour offrir un atelier sur les notions de base dans le domaine des affaires, auquel dix artistes ont participé. L'animateur, Mike Mazerolle, a abordé une variété de sujets, notamment les caractéristiques d'un entrepreneur, l'importance d'un plan d'affaires, le choix d'un emplacement, la définition des besoins opérationnels, le financement et de même qu'il a présenté des options d'autres ressources de formation. Il a ensuite animé une séance sur la rédaction d'un plan d'affaires où il a été question de l'élaboration d'une proposition de valeur, de la concurrence, de la connaissance du marché, de la fixation des prix des produits et services, de la budgétisation et de la planification.

Atelier sur le marketing pour artistes
Un atelier sur le marketing pour artistes, offert au Parc historique de Metepenagiag et animé par Akou Connell et Greg Toole, a attiré douze artistes autochtones. À cette occasion, on a discuté des sujets qu'il faut considérer dans l'élaboration d'un plan de marketing : comprendre la proposition de valeur, la concurrence, le marché cible, les indices de référence de l'industrie, la dynamique du marché, les stratégies de vente et de marketing, l'établissement des prix, l'image de marque et le positionnement.

AR_FrenchInterior_PRF4_2016.indd 11 2016-08-18 7:13 PM

MÉDIAS SOCIAUX

artsnb continue de mettre l'accent sur l'importance de son rayonnement dans les médias sociaux. En plus de nos communications directes avec les services de presse locaux, Facebook et Twitter demeurent nos principaux moyens de communiquer au grand public des messages importants d'**artsnb**. Nos publications qui génèrent le plus d'intérêt ont tendance à être des communiqués portant sur les résultats de concours ou des reportages qui ont été produits sur des enjeux qui touchent **artsnb**.

Facebook est un outil essentiel qui nous relie directement à plus de 2 000 personnes, et qui présente la possibilité d'atteindre une audience de centaines de milliers de personnes, comme nous l'avons observé au mois de février 2016, alors que nous avons atteint le nombre maximale de 205 859 personnes connectées pour suivre notre exercice financier de 2015.

Voici les cinq articles ayant suscité le plus d'intérêt en 2015-2016 :

- **Communiqué : COUPURES BUDGÉTAIRES DE 400 000 $ AU CONSEIL DES ARTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK,**
  le 3 février 2016. 387 partages. 467 commentaires. 508 j'aime. 56 388 personnes rejointes.
- **Consultation communautaire par artsnb, le 24 février 2016.** 73 partages. 25 commentaires. 110 j'aime. 11 742 personnes rejointes.
- **Communiqué : Conférence de presse pour présenter le rapport de recherche de la Dre Monica Gattinger, le 8 février 2016.** 50 partages. 9 commentaires. 88 j'aime. 8 977 personnes rejointes.
- **Article : The East Magazine—Artsnb stripped of funding, autonomy, dignity, le 5 février 2016**. 41 partages. 10 commentaires. 52 j'aime. 6 715 personnes rejointes.
- **Communiqué : Subventions accordées par artsnb dans le cadre des concours du 1er octobre 2015.** 19 partages. 69 commentaires. 273 j'aime. 6 953 personnes rejointes.

Les articles commandités (payés) sur Facebook sont aussi pour nous un moyen de publicité efficace. Avec un message juste et un appel à la mobilisation, nous pouvons maximiser notre portée à peu de frais.

Les campagnes payées sur Facebook qui ont été les plus fructueuses cette année ont été les suivantes :

- **Bourses en arts, du 7 au 22 janvier.** 14 304 personnes rejointes, 124 clics sur notre site Web.
- **« FAITES-VOUS ENTENDRE », consultation communautaire (en français), du 24 au 28 février.** 3 835 personnes rejointes. 76 réactions.
- **« HAVE YOUR SAY », community consultation survey (en anglais), du 24 au 28 février** – 6 113 personnes rejointes. 180 réactions.
- **Présentation de Dre Gattinger—promotion, du 24 au 26 février.** 3 010 personnes rejointes. 27 réactions. 40 réponses à l'événement.

Twitter peut aussi être un outil de commercialisation extrêmement efficace en nous permettant de joindre des personnes et des organisations artistiques et culturelles sur la scène nationale et internationale. Nous avons attiré 488 nouveaux abonnés en 2015, portant ainsi notre total d'abonnés à 1 360 personnes. Les 1 158 tweets publiés cette année (c'est-à-dire 3,17 par jour) ont suscité des réactions sous forme de clics, retweets, réponses ou mentions j'aime, en tout 3 850 fois.

LinkedIn et Instagram sont aussi des outils médiatiques qui suivent de près Facebook et Twitter quant au nombre d'abonnés et au niveau d'activité. Il reste cependant encore beaucoup de place à l'amélioration. Il nous faudra déployer un effort concerté pour étendre notre audience sur ces plates-formes.

Nous avons continué cette année à tenir sur notre site Web un blogue régulier, par l'entremise de blogueurs invités. Il s'agit là d'une grande opportunité pour les artistes qui reçoivent des subventions et qui peuvent ainsi présenter à notre communauté leurs projets et leurs expériences. Les membres de notre personnel, de même que de la communauté artistique dans son ensemble, sont aussi invités à y contribuer en faisant part d'événements ou d'activités qui se passent dans la province. Un blogue intitulé « 32 festivals to attend in New Brunswick this summer » (32 festivals au Nouveau-Brunswick cet été), publié par Tilly Jackson, membre du personnel d'**artsnb**, a été vu 2 969 fois. C'est notre article le plus populaire de l'année! Le blogue d'**artsnb** est aussi notre tribune de choix pour informer la communauté artistique de tout changement à nos programmes et

AR_FrenchInterior_PRF4_2016.indd 12 2016-08-18 7:13 PM

de nos offres de tutoriels. En prévision de notre transition à l'ère numérique, nos agents de programmes, Joss et Kristen, ont rédigé cet automne une série d'articles offrant des tutoriels sur la manière de procéder pour faire une demande de subvention dans le cadre du nouveau système.

Nous sommes heureux de constater que la flexibilité que nous donne la publication d'articles sur notre site Web et leur partage via les médias sociaux, nous permet de mieux servir la communauté artistique de manière souple et stimulante.

PORTÉE DE FACEBOOK – AVRIL 2015 À MARS 2016

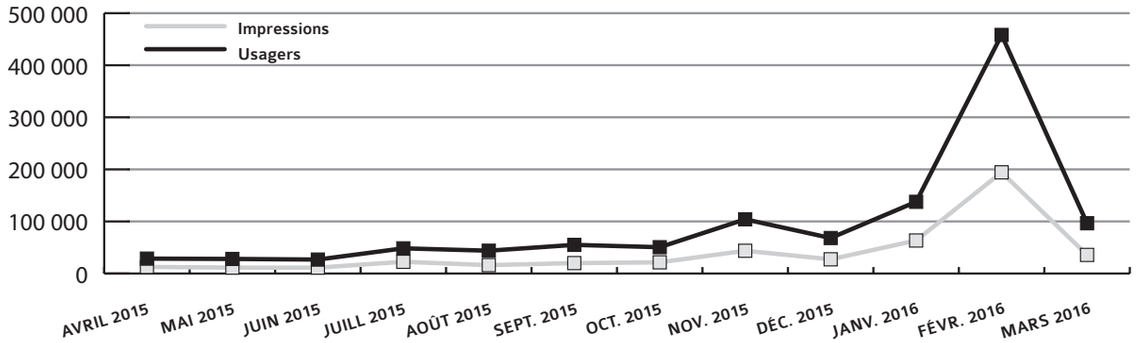

ACTIVITÉ SUR TWITTER – AVRIL 2015 À MARS 2016

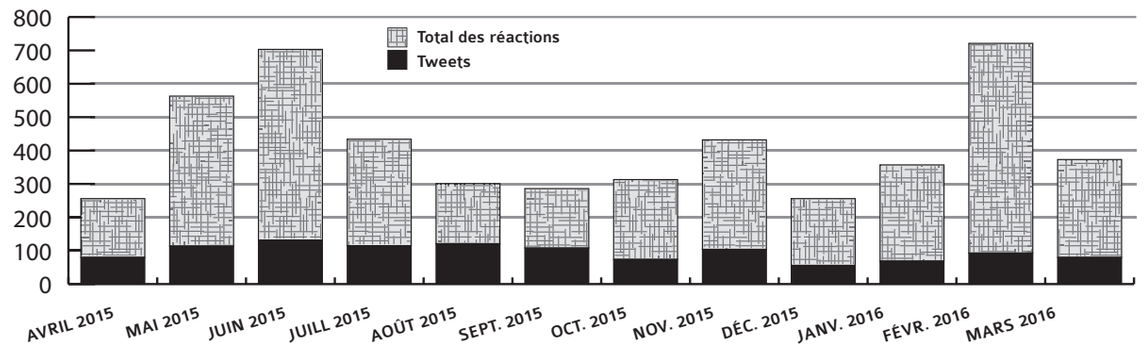

CROISSANCE DU NOMBRE D'ABONNÉS PAR PLATE-FORME – AVRIL 2015 À MARS 2016

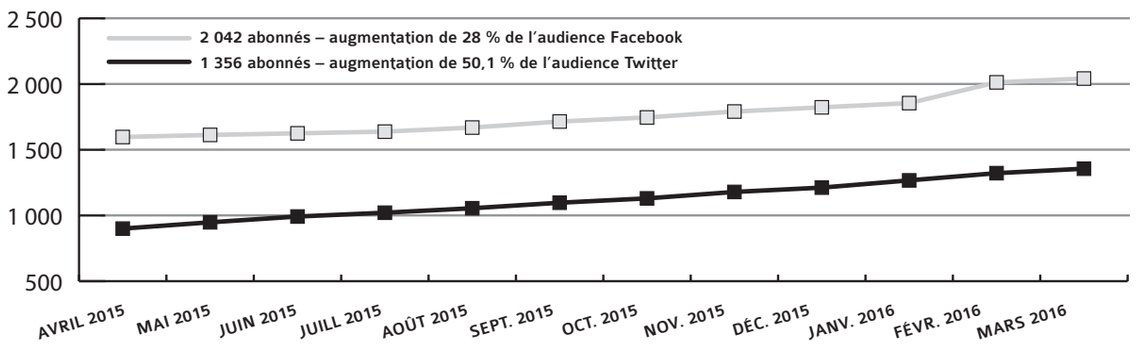

AR_FrenchInterior_PRF4_2016.indd 13 2016-08-18 7:13 PM

PLAN STRATÉGIQUE 2013 – 2018

VISION

artsnb a pour but de définir un Nouveau-Brunswick où l'on encourage l'excellence et l'innovation dans le secteur des arts et où les citoyens estiment grandement l'expression artistique.

MISSION

artsnb est une corporation de la Couronne du gouvernement du Nouveau-Brunswick, sans lien de dépendance avec ce dernier, et qui a pour mandat de faciliter la création artistique et de faciliter l'appréciation et la compréhension de ce secteur, de conseiller le gouvernement en matière de politiques sur les arts, de réunir et de représenter la communauté artistique, et de gérer des programmes de financement pour les artistes professionnels.

VALEURS

artsnb s'engage à respecter les valeurs suivantes :

ENGAGEMENT

Le maintien des partenariats et une communication ouverte avec les divers intervenants clés, y compris avec tous les niveaux de gouvernement, la communauté artistique et la population en général.

PERTINENCE

L'offre de programmes et de services pertinents de haute qualité satisfaisant des normes constantes, tout en permettant des procédés de décision du Conseil selon le principe d'examen par des pairs, la juste représentation et l'obtention de consensus.

TRANSPARENCE

L'assurance que la population reçoit des informations justes et détaillées sur les procédés du Conseil, sur ses programmes de financement et sur le fonctionnement de l'organisme.

INNOVATION

La reconnaissance de la pratique artistique innovatrice, et le soutien de celle-ci, en s'adaptant à l'évolution continue des arts.

ÉQUITÉ

La promotion de conditions justes pour l'ensemble des artistes professionnels, et ce, pour les artistes en début de carrière en passant par les groupes culturels minoritaires et les personnes souffrant d'un handicap, de façon à pouvoir accroître les possibilités de programmation de l'organisme. Nous avons tous le droit à un traitement équitable, mais nous ne bénéficions pas tous d'un accès similaire aux ressources, aux occasions ou aux avantages. L'atteinte de l'égalité ne signifie pas nécessairement l'offre de services égaux aux personnes ou aux groupes, mais pourrait nécessiter l'utilisation de mesures spécifiques pour assurer l'équité.

AR_FrenchInterior_PRF4_2016.indd 14 2016-08-18 7:13 PM

DIRECTIONS STRATÉGIQUES

Par ses politiques et ses programmes, **artsnb** veut encourager l'excellence artistique au Nouveau-Brunswick. C'est pourquoi le Conseil doit gérer une demande croissante de financement et de services avec les fonds alloués. Les objectifs suivants ont été définis ainsi :

OBJECTIF A : PARTENARIAT ET RESSOURCES

artsnb obtient du financement additionnel et une plus grande sécurité financière pour le secteur des arts et les artistes du Nouveau-Brunswick et s'assure que les fonds qui sont actuellement disponibles sont distribués de façon stratégique.

OBJECTIF B : RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

artsnb permet aux artistes de réaliser leur potentiel en offrant des subventions, en augmentant les occasions de perfectionnement professionnel, en appuyant les échanges et en encourageant une profession artistique dynamique au Nouveau-Brunswick.

OBJECTIF C : PROGRAMMES PERTINENTS

Les programmes d'**artsnb** subviennent aux besoins des artistes et s'adaptent au fil du temps pour satisfaire ces besoins. L'efficacité d'**artsnb** dépend de la livraison de programmes de soutien pertinents, efficaces et stratégiques à sa clientèle artistique. Un examen des tendances, des changements et des défis aux niveaux national et international permet d'appuyer les artistes néo-brunswickois ici et ailleurs.

OBJECTIF D : ENGAGEMENT

artsnb défendera publiquement les arts. Tout en étant fidèle à son engagement continu envers la profession d'artiste professionnel, l'organisme se prononce publiquement sur la contribution des arts et des artistes à la vie de tous les jours, et la façon dont son mandat améliore la qualité de vie au Nouveau-Brunswick. **artsnb** définit une stratégie publique, laquelle définit clairement comment le travail d'**artsnb** dans le secteur des arts professionnels est avantageux pour tous les néo-brunswickois.

OBJECTIF E : ÉQUITÉ

artsnb est d'avis que l'équité est un principe et un procédé qui fait la promotion de conditions justes pour toutes les personnes qui participent à la société. L'organisme reconnaît que même si tous ont le droit d'être considérés comme égaux, certains n'ont pas le même accès aux ressources, aux occasions ou aux avantages. L'atteinte de l'égalité ne signifie pas nécessairement qu'il faut traiter toute personne ou groupe de la même manière, mais peut en fait qu'il faudra peut-être user des mesures précises pour assurer l'équité (pour les artistes des Premières Nations, les artistes Noirs loyalistes, les personnes provenant de groupes ethno-culturels émergeants ou de minorités, les sourds et les personnes handicapées, les GLBTQ, etc.)

AR_FrenchInterior_PRF4_2016.indd 15 2016-08-18 7:13 PM

ACTIVITÉS 2015-2016

CANDIDATURES

Pendant l'année, Léo Goguen (architecture, Moncton) s'est joint au conseil d'administration. Pour leur part, Monica Adair (architecture, Saint John), Tim Borlase (théâtre, Moncton), Nisk Imbeault (arts visuels, Moncton) et Denis Lanteigne (arts visuels, Caraquet) ont quitté le conseil d'administration.

Il n'y a eu aucun changement au sein du comité exécutif : Pierre McGraw (président), Gwyneth Wilbur (1re vice-présidente), Nathalie Cyr-Plourde (2e vice-présidente) et Chet Wesley (secrétaire-trésorier) conservent les mêmes fonctions pour une année consécutive.

ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La réunion du conseil d'administration de juin 2015 a eu lieu à Caraquet, tandis que celle de l'automne 2015 et de l'AGA d'**artsnb** se sont tenues à Fredericton. Le 2 février 2016, la Province a annoncé une réduction du financement d'**artsnb** de l'ordre de 400 000 $ sur deux ans à savoir 200 000 $ en 2016-2017 et 200 000 $ en 2017-2018. Suite à cette annonce, le conseil d'administration s'est réuni d'urgence à Fredericton en février.

En juin 2015, en vertu de la Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée, nous avons demandé au ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture du Nouveau-Brunswick de nous fournir les données sur le financement des programmes, les évaluations par un jury, les critères et les résultats des programmes pour toute une décennie, afin d'alimenter le dialogue avec le gouvernement sur la manière d'améliorer la structure et la prestation des programmes au Nouveau-Brunswick. En octobre 2015, après avoir reçu les renseignements demandés, nous avons retenu les services de Dre Monica Gattinger, de l'Université d'Ottawa, pour faire une étude comparative du financement public des arts dans l'ensemble du Canada. Le rapport bilingue de son étude a été présenté le 26 février lors d'un forum ouvert au Centre communautaire Sainte-Anne à Fredericton, Nouveau-Brunswick.

artsnb et la Fondation des arts du Nouveau-Brunswick (FANB) élaborent actuellement une entente en vue d'une collaboration plus étroite pour accroître notre enveloppe de financement privé, afin d'apporter un complément aux fonds publics qui sont déjà distribués par l'intermédiaire d'**artsnb**. Dans le cadre de cette entente, la directrice générale d'**artsnb** fera rapport aux conseils d'administration d'**artsnb** et de la FANB. Deux membres de chaque conseil d'administration pourront assister aux réunions du conseil d'administration de l'autre organisme en tant qu'observateurs. Ces quatre membres et la directrice générale formeront un comité bilatéral qui sera chargé d'orienter la distribution des fonds.

COMITÉ EXÉCUTIF

Le comité exécutif a tenu plusieurs réunions pendant l'année. En novembre 2015, Pierre McGraw s'est rendu à l'assemblée générale annuelle des Organismes publics de soutien aux arts du Canada, à Yellowknife, aux Territoires du Nord-Ouest.

FINANCES

Nous avons terminé l'année financière 2015-2016 avec un déficit de 30 396,21 $.

PROGRAMMES

Les fonds des programmes d'**artsnb** sont attribués par des jurys composés d'artistes professionnels. Dans la dernière année, 85 jurés ont participé à 33 jurys, qui se sont réunis dans nos bureaux, un peu partout dans la province et par téléconférence.

Voici la répartition des jurys pour 2015-2016 :

- Création : 2 concours x 8 jurys unidisciplinaires = 16 jurys
- Documentation : 2 concours – 2 jurys multidisciplinaires
- Prix du lieutenant-gouverneur : 3 jurys unidisciplinaires
- Renforcement des capacités des artistes autochtones : 1 jury multidisciplinaire
- Infrastructure artistique : 1 jury multidisciplinaire

AR_FrenchInterior_PRF4_2016.indd 16 2016-08-18 7:13 PM

- Artiste en résidence et résidences de création : 1 jury multidisciplinaire
- Bourses d'études en arts : 1 jury multidisciplinaire
- Développement de carrière : 8 concours – 8 jurys multidisciplinaires

Les demandes présentées au programme de subvention à la création et pour les Prix du lieutenant-gouverneur continuent d'être évaluées par un jury composé de pairs de la même discipline, tandis que les demandes présentées aux autres programmes d'**artsnb** sont évaluées par des jurys multidisciplinaires. Le conseil d'administration tient à remercier tous les jurés pour leur dévouement envers notre processus d'évaluation par les pairs.

PRIX DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

La septième année du Prix du lieutenant-gouverneur pour l'excellence en arts a été très réussie. Les trois prix de 20 000 $ ont été décernés à Jacques Savoie, de Saint-Lambert, au Québec, dans la catégorie des arts littéraires en français; à Jules Boudreau, de Maisonnette, au Nouveau-Brunswick, dans la catégorie des arts de la scène; et à Thaddeus Holownia, de Jolicure, au Nouveau-Brunswick, dans la catégorie des arts visuels. Ces prix rendent hommage aux artistes qui ont atteint un haut niveau d'excellence dans leur discipline artistique au Nouveau-Brunswick. **artsnb** tient à remercier l'honorable Jocelyne Roy Vienneau et son personnel dévoué d'avoir fait du gala des Prix du lieutenant-gouverneur un événement mémorable.

FONCTIONNEMENT

Pour une troisième année, nous avons poursuivi nos activités de liaison avec les artistes autochtones en partenariat avec l'Initiative conjointe de développement économique (ICDE). Il y a maintenant plus de 250 artistes autochtones dans notre banque de coordonnées. Nous avons offert des ateliers enseignant les connaissances de base en informatique, en marketing, en affaires (en partenariat avec l'organisme Allumez Fredericton), en réseautage et en planification de carrière. La Première Nation d'Elsipogtog a accueilli un rassemblement d'artistes autochtones.

La Commission sur la diversité culturelle d'**artsnb** a eu trois réunions et a présenté son rapport final, qui recommande des mesures à court et à long terme pour accroître la production artistique culturellement diversifiée et soutenue par le secteur public. Des artistes, de disciplines et d'horizons culturels divers, et de toutes les régions de la province, ainsi que des représentants des associations multiculturelles de la province, ont assisté aux réunions de la Commission sur la diversité. Le Conseil des arts du Canada, Patrimoine canadien, le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture du Nouveau-Brunswick, **artsnb** et la Fondation Sheila Hugh Mackay ont fait des exposés à la Commission sur les programmes qui existent à l'échelle nationale et provinciale.

Avec l'Institut atlantique sur le vieillissement, nous avons continué d'offrir des ateliers sur le vieillissement créatif, notamment en déliverant un atelier en gérontologie narrative, à l'Université St. Thomas (40 participants); un atelier en théâtre et musique, à Miramichi (20 participants); et un autre en danse et chant, à Moncton (12 participants). Nous souhaitons démontrer que des ateliers innovateurs sur le vieillissement créatif, animés par des artistes professionnels, sont favorables à la santé et au bien-être de la population d'aînés grandissante du Nouveau-Brunswick.

Les agents de programmes Joss Richer et Kristen Atkins ont assisté à la réunion des Organismes publics de soutien aux arts du Canada sur les arts médiatiques à St. John's en septembre. De leur côté, la spécialiste en communications, Nathalie Rayne, et la directrice générale, Akou Connell, ont assisté à une réunion sur les communications stratégiques à Ottawa en juin. Kristen Atkins a également participé à un atelier sur la recherche et les études d'impacts à Toronto, en mars dernier.

Les médias sociaux et notre nouveau blogue nous ont beaucoup occupés dans la dernière année. Nous avons élargi le contenu du blogue pour y inclure des billets d'artistes et d'organisations du Nouveau-Brunswick sur une foule de sujets, par exemple, les résidences et les projets d'artistes, ou encore les difficultés à traverser les frontières. Nous avons enregistré un taux d'engagement record sur notre page Facebook avec l'annonce de la réduction de l'aide financière à **artsnb** où plus de 56 000 personnes ont réagi à notre annonce le jour même où nous l'avons faite. Notre page Facebook a récolté beaucoup de mentions « J'aime », et le niveau d'engagement sur nos plateformes de média sociaux n'a de cesse d'augmenter.

Il faut beaucoup de travail pour produire le rapport annuel, offrir des ateliers, consulter les clients, réunir les acteurs du

AR_FrenchInterior_PRF4_2016.indd 17 2016-08-18 7:13 PM

secteur, assurer la communication avec les partenaires, réviser les critères et les processus des programmes, organiser la remise des Prix du lieutenant-gouverneur et gérer efficacement le bureau et les programmes d'**artsnb**. On ne saurait exagérer le dévouement du personnel d'**artsnb**. Merci à tous les membres de notre personnel pour leur motivation.

L'AAAPNB (Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick), ArtsLink et **artsnb** ont entrepris de se réunir trois fois par année, en vue de mieux harmoniser les programmes de développement professionnel et d'assurer des communications plus ouvertes entre les organisations.

TROISIÈME ANNÉE DU PLAN STRATÉGIQUE

La dernière année était la troisième année de notre plan stratégique. Voici ce que nous avons accompli pendant l'année par rapport à notre plan d'action :

Partenariats et ressources

- **artsnb** a reçu 200 000 $ en nouveau financement pour ses programmes en 2015, ce qui augmente la portée et l'incidence des investissements en arts pour les Néo-Brunswickois.
- Nous avons poursuivi nos efforts de liaison avec les artistes autochtones, grâce à une subvention de l'ICDE et à une nouvelle collaboration avec l'organisme Allumez Fredericton.
- **artsnb** et la FANB ont conclu une entente en vue d'accroître le financement provenant du secteur privé, afin d'apporter un complément au soutien financier du secteur public et de solidifier l'écosystème du financement des arts au Nouveau-Brunswick.
- Les partenaires du réseau Organismes publics de soutien aux arts de l'Atlantique — **artsnb**, le Newfoundland and Labrador Arts Council, ArtsNÉ et le Conseil des arts de l'Île-du-Prince-Édouard — et le Conseil des arts du Canada sont en train d'organiser un deuxième Symposium d'arts autochtones Petapan : Première lumière. L'événement aura lieu au Centre des arts et de la culture de Dieppe, du 16 au 19 juin 2016.
- La Fondation Sheila Hugh Mackay s'est associée à **artsnb** pour une deuxième année pour offrir une nouvelle bourse de résidence de création internationale en arts visuels.
- Nous en sommes à la deuxième année des programmes d'échange en résidences de création avec le Conseil des arts du Manitoba et le Conseil des arts et des lettres du Québec. Les protocoles d'entente assurent un investissement réciproque de chaque compétence pour trois ans.

Renforcement des capacités

- **artsnb** a continué de participer table de concertation du Conseil des ressources humaines du secteur culturel. La directrice générale d'**artsnb** a aussi siégé au comité des nominations pour établir un conseil d'administration pour la nouvelle organisation nommée Culture Plus.
- En juin, nous avons discuté avec le ministre responsable des Affaires autochtones, Ed Doherty, des ressources qu'il nous faut pour poursuivre les activités de liaison avec les artistes autochtones, en partenariat avec l'ICDE.
- Nous avons obtenu une subvention du programme d'analyse du marché du travail du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, afin d'offrir aux artistes autochtones des ateliers intensifs de renforcement des capacités de création dans six disciplines. Une entente signée le 31 mars 2016 prévoit une somme de 166 000 $ pour les coûts d'organisation et d'animation des ateliers, qui seront offerts d'avril 2016 à mars 2018. Un rapport sera soumis tous les six mois.
- En 2015-2016, nous avons donné des ateliers pour les artistes autochtones sur les sujets suivants :
  - connaissances de base en informatique (six semaines, en partenariat avec l'ICDE);
  - l'art de gérer sa carrière ;
  - réseautage ;
  - connaissances de base en affaires (en partenariat avec Allumez Fredericton) ;
  - marketing.

AR_FrenchInterior_PRF4_2016.indd 18 2016-08-18 7:13 PM

- Un atelier sur les impôts pour les artistes a eu lieu au début de février 2016 à Saint John.
- Le travail se poursuit dans le but de créer une loi sur le statut de l'artiste.

Pertinence des programmes

- Le programme de renforcement des capacités des artistes autochtones et le programme d'infrastructure artistique, qui ont maintenant terminé leur deuxième cycle, ont été soumis à l'examen du comité des programmes et jurys. Dans son examen, le comité tient compte des suggestions et des observations des jurés, des demandeurs et du Cercle des aînés.
- Nous avons ajouté un nouveau critère au programme d'infrastructure artistique selon lequel la demande de subvention doit être rattachée à un projet artistique.
- À partir de l'année financière 2016-2017, le programme de renforcement des capacités des artistes autochtones s'appellera le programme Équinoxe. Dans les textes en anglais, le mot « Aboriginal » sera remplacé par le mot « Indigenous ». Nous avons simplifié les formulaires du programme.
- À la suite de l'analyse des statistiques sur les demandes reçues et les taux de réussite de tous les programmes, le comité des programmes et jurys a ajouté un critère au programme de subvention à la création, selon lequel les artistes peuvent recevoir un maximum de quatre subventions comme artistes en milieu de carrière (catégorie B), après quoi ils doivent présenter leurs demandes en tant qu'artistes d'expérience (catégorie A). Nous avons envoyé un avis aux quelques artistes qui sont touchés par ce changement. Ce changement assure des règles du jeu équitables dans toutes les catégories de subventions. Un maximum de bourses est imposé depuis longtemps dans la catégorie C pour les artistes en début de carrière.
- En raison de procédures opérationnelles irréalistes, nous avons recommencé à exiger de nouvelles demandes pour les Prix du lieutenant-gouverneur chaque fois qu'un nouveau concours est lancé.

Mobilisation

- Réunions tripartites en octobre 2015, février 2016 et mars 2016.
- Rencontre des acteurs d'une discipline précise (arts visuels, métiers d'art, arts littéraires).
- Rencontre des parties prenantes sur les moyens d'organiser des stages pour des conservateurs autochtones dans les galeries et les musées du Nouveau-Brunswick.
- Réunions des parties prenantes des arts littéraires.
- Poursuite du travail de notre Commission de la jeunesse.
- Réunions du Cercle des aînés.
- Réunions avec l'organisme Allumez Fredericton, l'Institut atlantique sur le vieillissement, l'organisme Planet Hatch, le comité de la East Coast Startup Week, l'initiative Culture Connect, etc.
- Sensibilisation du public par les médias sociaux, le blogue d'**artsnb** et les médias traditionnels sur la valeur des arts et de la culture pour la société et l'économie du Nouveau-Brunswick.

Équité

- La Commission sur la diversité culturelle d'**artsnb** (trois réunions) a permis à diverses parties intéressées d'approfondir leur compréhension de la nature et de l'étendue des programmes qui existent au niveau provincial et national. Elle a aussi été un outil pour améliorer l'accès aux programmes existants et pour élaborer de nouveaux programmes, afin de diversifier l'expression culturelle au Nouveau-Brunswick.
- Cercle des aînés d'**artsnb**.
- Rencontre des parties prenantes sur les moyens d'organiser des stages pour des conservateurs autochtones dans les galeries et les musées du Nouveau-Brunswick.

AR_FrenchInterior_PRF4_2016.indd 19 2016-08-18 7:13 PM

- Participation à la campagne « Un accueil chaleureux pour les réfugiés syriens » pour accueillir des réfugiés syriens en leur offrant des articles tricotés, cousus ou piqués, en partenariat avec la bibliothèque publique de Fredericton, la boutique Yarns on York, l'Institut atlantique sur le vieillissement, l'organisme Allumez Fredericton et l'Association multiculturelle de Fredericton.
- En collaboration avec l'Institut atlantique sur le vieillissement, nous avons offert des ateliers sur le vieillissement créatif tels que :
  - trois ateliers intitulés «Comprendre nos histoires à Fredericton» (arts littéraires/gérontologie narrative), offerts en partenariat avec le Département de gérontologie de l'Université St. Thomas et animés par Deborah Carr;
  - atelier en musique et en théâtre à Miramichi animé par Elizabeth et Glenn Copeland;
  - atelier en danse à Moncton animé par Lee Saunders et Jalianne Li.

PLAN D'ACTION 2016-2017

Afin d'atteindre les objectifs précisés dans son plan stratégique, **artsnb** prendra les mesures suivantes pour l'année financière 2016-2017 :

OBJECTIF A : PARTENARIATS ET RESSOURCES

- Trouver de nouvelles ressources financières pour permettre à **artsnb** de continuer d'offrir des programmes et des services d'une manière indépendante et ainsi remplir le mandat que lui confère la loi.
- Finaliser l'entente entre **artsnb** et la Fondation des arts du Nouveau-Brunswick dans le but d'utiliser une seule administration (celle d'**artsnb**) pour gérer les deux conseils des arts, de manière à faciliter la collecte de fonds privés, et apporter un complément à l'aide financière publique.
- Trouver des ressources pour engager un agent de financement à temps plein, en vue de forger et d'entretenir des relations avec des fondations et des bailleurs de fonds du secteur privé.
- Au moyen d'une subvention du programme d'analyse du marché du travail du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail (166 000 $ sur deux ans pour les années financières 2016-2017 et 2017-2018), offrir six ateliers intensifs de renforcement des capacités de création dans des disciplines précises pour les artistes autochtones.
- Dans le cadre du partenariat des Organismes publics de soutien aux arts de l'Atlantique, organiser un Symposium d'arts autochtones Petapan : Première lumière au Centre des arts et de la culture de Dieppe du 16 au 19 juin 2016. Le personnel d'**artsnb** s'occupera du déroulement de cet événement.

OBJECTIF B : RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

- Au moyen d'une subvention du programme d'analyse du marché du travail du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail (166 000 $ sur deux ans pour les années financières 2016-2017 et 2017-2018), offrir six ateliers intensifs de renforcement des capacités de création dans des disciplines précises pour les artistes autochtones.
- Animer le Symposium d'arts autochtones Petapan : Première lumière, qui aura lieu à Dieppe du 16 au 19 juin 2016.

AR_FrenchInterior_PRF4_2016.indd 20 2016-08-18 7:13 PM

OBJECTIF C : PERTINENCE DES PROGRAMMES

- Terminer la transition vers le numérique et mettre en ligne tous les formulaires des programmes. Terminer l'élaboration d'un module de communication des résultats pour améliorer la capacité d'**artsnb** d'analyser les données, afin de pouvoir prendre des décisions éclairées concernant la prestation des programmes.
- Réviser le programme de renforcement des capacités des artistes autochtones et le programme d'infrastructure artistique.
- Travailler avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick pour faire en sorte que la prestation des programmes pour les arts et la culture soit la plus efficace par rapport aux coûts, ainsi que la plus démocratique et la plus transparente possible.
- Réviser les programmes selon les changements qui ont lieu au Conseil des arts du Canada.

OBJECTIF D : MOBILISATION

- Puisque le financement d'**artsnb** a été amputé de 200 000 $ cette année, toutes les activités de relations publiques (participation à des réunions, conférences et symposiums, formation de partenariats, organisation d'ateliers, participation à des consultations et à des réunions de parties prenantes, etc.) à l'extérieur de Fredericton sont suspendues.

OBJECTIF E : ÉQUITÉ

- Étudier les pratiques exemplaires en matière de programmes d'équité au Canada et ailleurs.
- Au moyen d'une subvention du programme d'analyse du marché du travail du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail (166 000 $ sur deux ans pour les années financières 2016-2017 et 2017-2018), offrir six ateliers intensifs de renforcement des capacités de création dans des disciplines précises pour les artistes autochtones.
- Puisque le financement d'**artsnb** a été amputé de 200 000 $ cette année, toutes les initiatives de liaison avec les groupes multiculturels, la communauté LGBTQ, les personnes sourdes et handicapées, etc., sont suspendues.

AR_FrenchInterior_PRF4_2016.indd 21 2016-08-18 7:13 PM

RAPPORT SUR LES INDICATEURS DE RENDEMENT

NOMBRE DE DEMANDES ET TAUX DE RÉUSSITE PAR RÉGION 2015-2016

Demandes reçues : 411 | Subventions accordées : 215 | Taux de réussite : 52,4 %

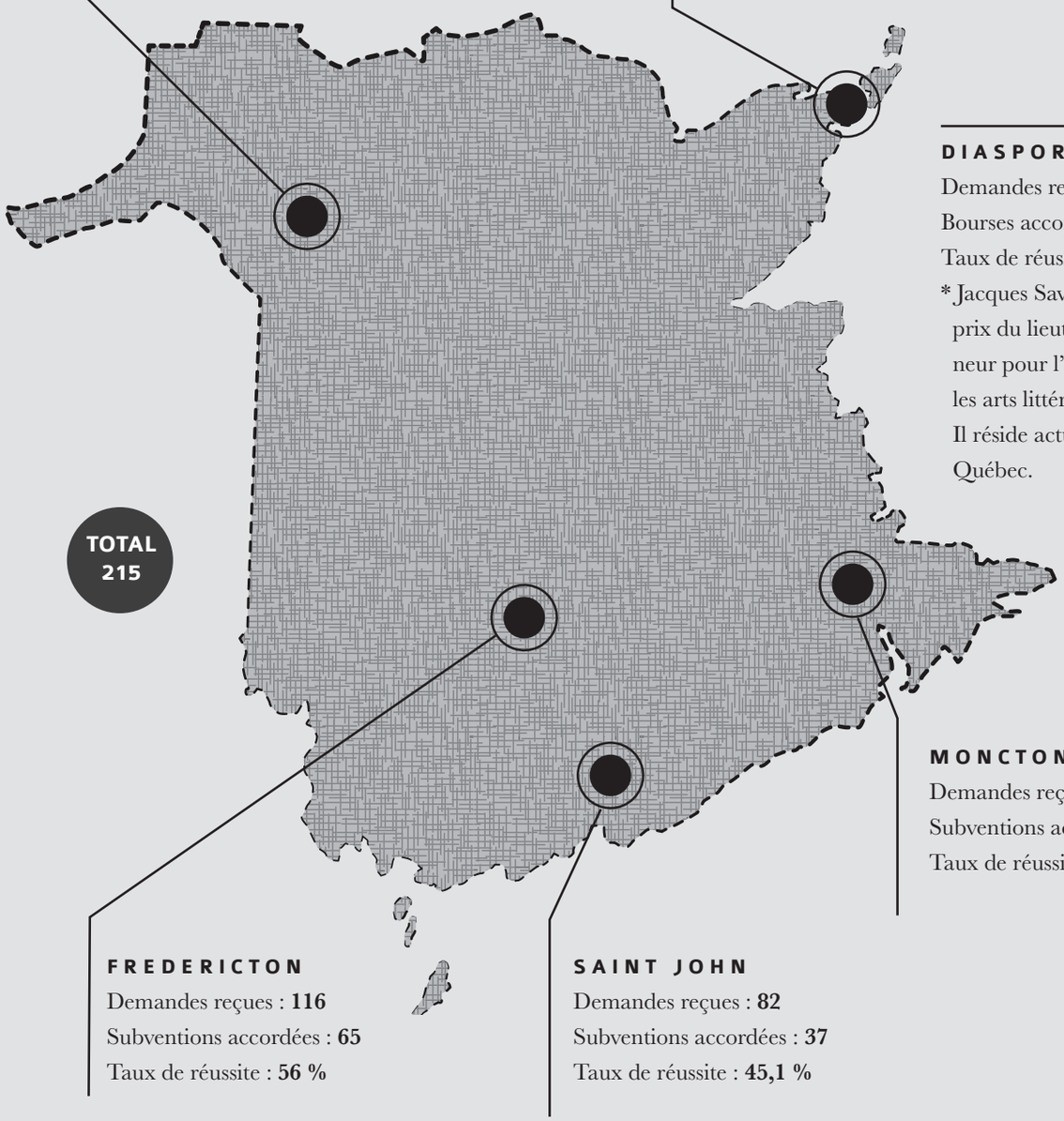

EDMUNDSTON
Demandes reçues : **9**
Subventions accordées : **5**
Taux de réussite : **55,6 %**

PÉNINSULE ACADIENNE
Demandes reçues : **36**
Subventions accordées : **21**
Taux de réussite : **58,3 %**

DIASPORA*
Demandes reçues : **1**
Bourses accordées : **1**
Taux de réussite : **100 %**
* Jacques Savoie, lauréat du prix du lieutenant-gouverneur pour l'excellence dans les arts littéraires en français. Il réside actuellement au Québec.

MONCTON
Demandes reçues : **167**
Subventions accordées : **86**
Taux de réussite : **51,5 %**

FREDERICTON
Demandes reçues : **116**
Subventions accordées : **65**
Taux de réussite : **56 %**

SAINT JOHN
Demandes reçues : **82**
Subventions accordées : **37**
Taux de réussite : **45,1 %**

AR_FrenchInterior_PRF4_2016.indd 22 2016-08-18 7:13 PM

SUBVENTIONS PAR DISCIPLINE 2015-2016

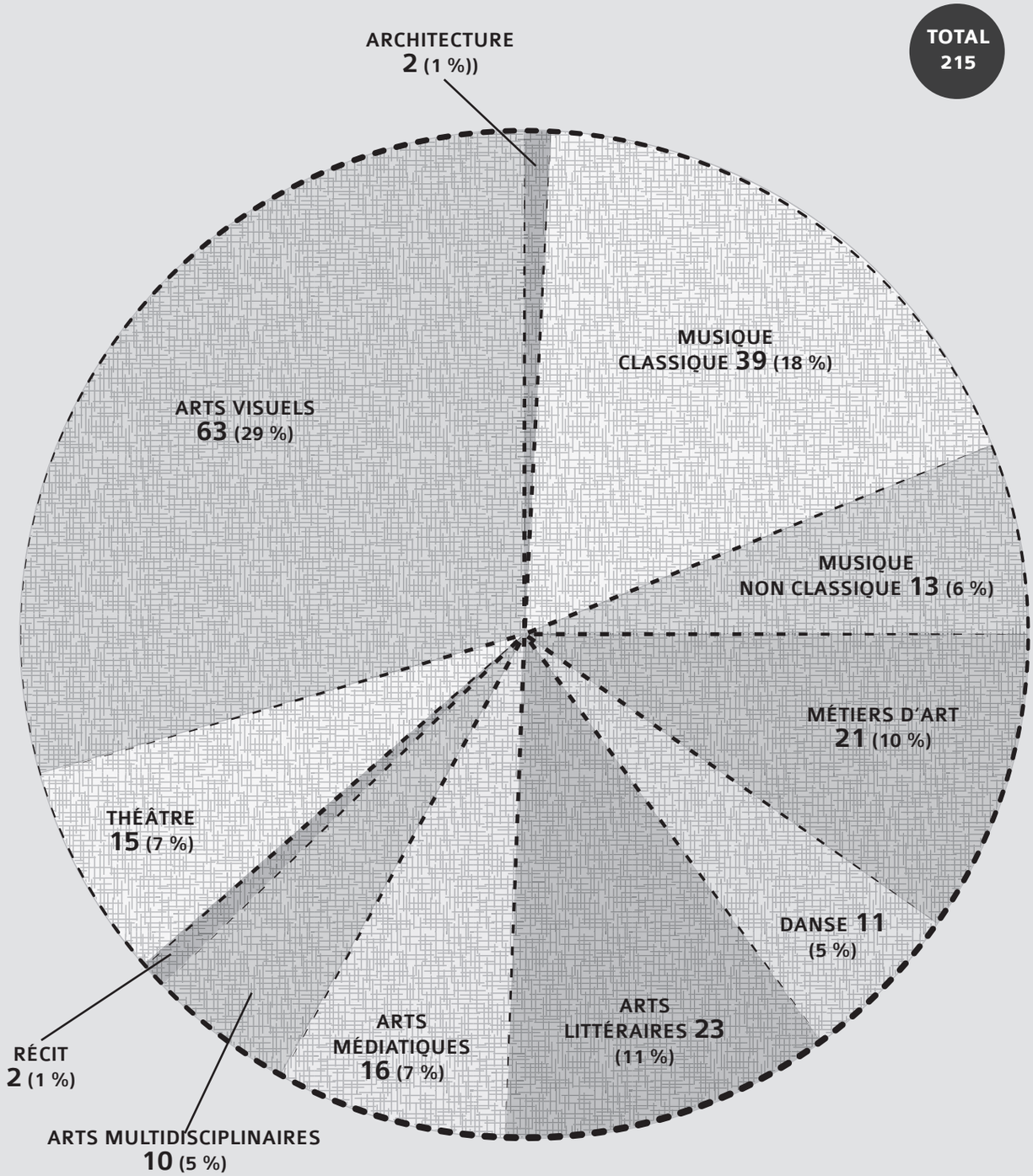

AR_FrenchInterior_PRF4_2016.indd 23 2016-08-18 7:13 PM

BOURSES D'ÉTUDES EN ARTS PAR RÉGION 2015-2016

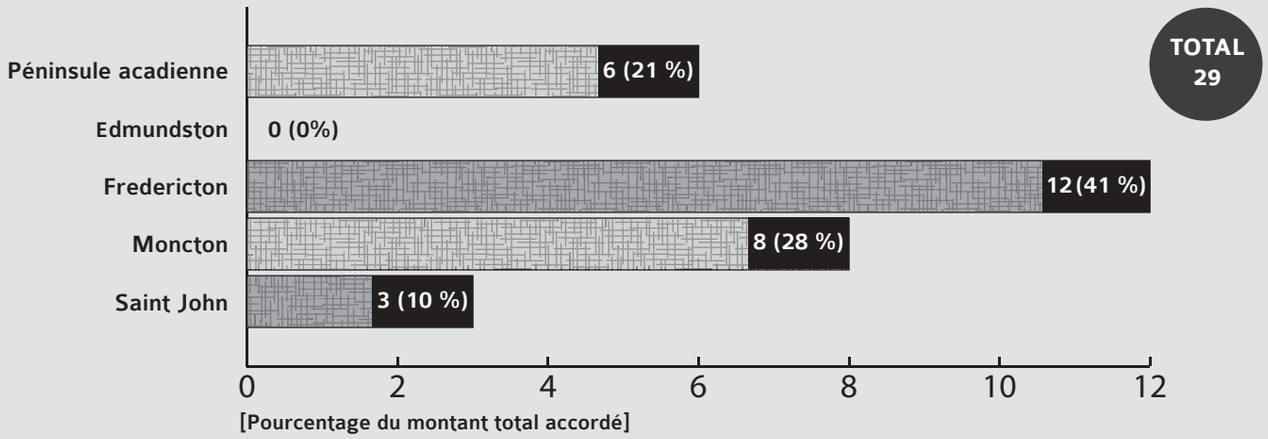

SUBVENTIONS EN CRÉATION ET EN DOCUMENTATION PAR RÉGION 2015-2016

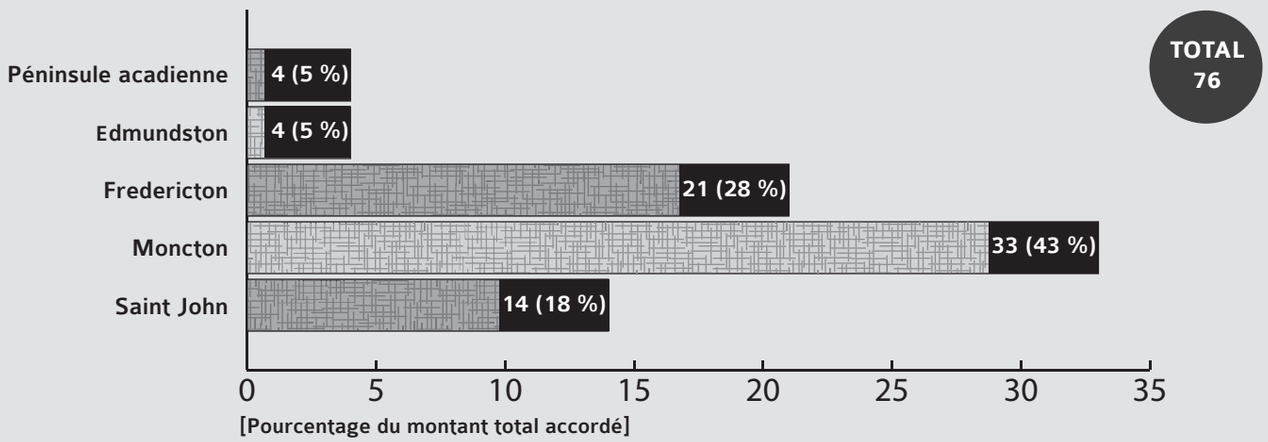

SUBVENTIONS POUR RÉSIDENCE D'ARTISTE PAR RÉGION 2015-2016

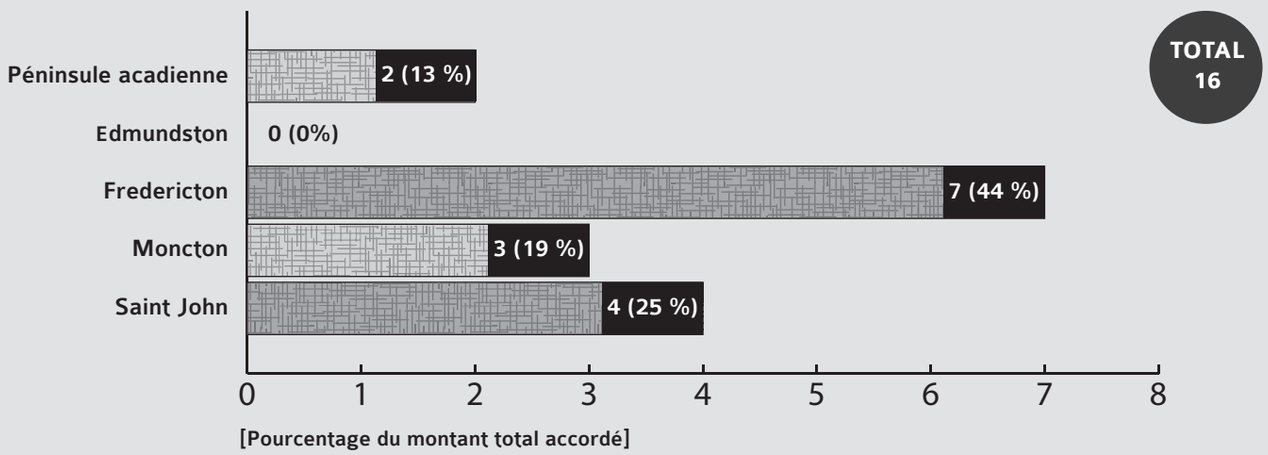

AR_FrenchInterior_PRF4_2016.indd 24 2016-08-18 7:13 PM

SUBVENTIONS DE DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE PAR RÉGION 2015-2016

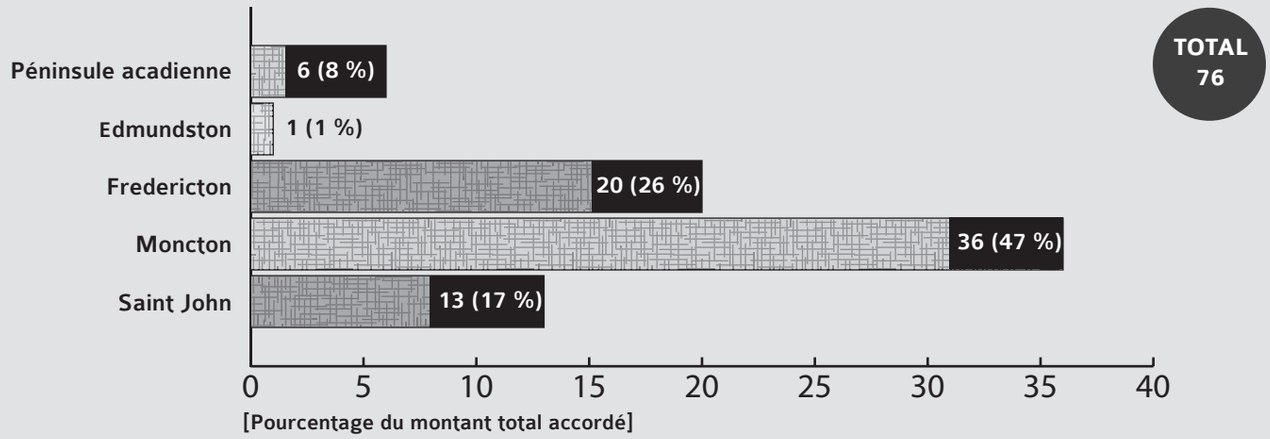

SUBVENTIONS AUX ARTISTES

Année	Demandes reçues	Total des subventions	Taux de réussite	Total des fonds attribués
2015-2016	**411**	**215**	**52,4 %**	**950 000 $[1]**
2014-2015	518	188	36,3 %	910 000 $[2]
2013-2014	447	159	35,6 %	650 000 $
2012-2013	417	157	37,6 %	671 000 $
2011-2012	430	154	35,8 %	763 562 $
2010-2011	364	172	47,3 %	777 258 $
2009-2010	472	220	46,6 %	923 675 $
2008-2009	363	185	51,0 %	648 080 $
2007-2008	393	197	50,1 %	831 377 $
2006-2007	418	181	43,3 %	702 528 $
2005-2006	428	190	44,4 %	706 350 $
2004-2005	397	168	42,3 %	708 971 $

[1] INCLUANT 10 000 $ DE LA FONDATION SHEILA HUGH MACKAY

[2] INCLUANT 10 000 $ DE LA FONDATION SHEILA HUGH MACKAY ET UN FINANCEMENT SUPPLÉMENTAIRE DE 10 000 $ DU MINISTÈRE DU TOURISME, DU PATRIMOINE ET DE LA CULTURE DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION POUR LES JEUX PANAMÉRICAINS

AR_FrenchInterior_PRF4_2016.indd 25 2016-08-18 7:13 PM

RÉSULTATS DES CONCOURS 2015-2016

CRÉATION — CATÉGORIE A

(1er avril 2015)

74 992 $

MÉTIERS D'ART
Alanna Baird, St. Andrews |13 380 $
Anna Torma, Baie Verte | 13 380 $

ARTS LITTÉRAIRES
Krista V. Johansen, Sackville | 13 380 $
Valerie Sherrard, Miramichi | 13 380 $

ARTS VISUELS
Joël Boudreau, Saint-Simon | 13 380 $
Robin Peck, Fredericton | 8 092 $

(1er octobre 2015)

72 128 $

MUSIQUE CLASSIQUE
Sally Dibblee, Fredericton | 7 550 $
David Rogosin, Sackville | 5 100 $

ARTS MÉDIATIQUES
Pamela Gallant, Moncton | 15 000 $

ARTS MULTIDISCIPLINAIRES
Jean-Denis Boudreau, Moncton | 15 000 $
Amanda Dawn Christie, Moncton | 15 000 $

ARTS VISUELS
Janice Wright Cheney, Fredericton | 14 478 $

CRÉATION — CATÉGORIE B

(1er avril 2015)

130 474 $

MUSIQUE CLASSIQUE
Nadia Francavilla, Fredericton | 8 000 $
Christie Goodwin, Dieppe | 7 420 $

DANSE
Marcia Dysart, Saint John | 2 623 $
Sarah Power, Saint John | 9 110 $

ARTS LITTÉRAIRES
Allan Cooper, Alma | 9 900 $
Sharon McCartney, Fredericton | 9 650 $
Jane Tims, Rusagonis | 4 900 $

ARTS MÉDIATIQUES
Jillian Acreman, Fredericton | 4 500 $
Tara Audibert, Sunny Corner | 6 500 $
Fonya Irvine, Island View | 3 469 $

ARTS MULTIDISCIPLINAIRES
Nelson Milley, New Maryland | 5 867 $

MUSIQUE NON CLASSIQUE
Ross Neilsen, Fredericton | 4 000 $
Samantha Robichaud, Riverview | 5 860 $

ARTS VISUELS
Jaret Belliveau, Moncton | 10 000 $
Marjolaine Bourgeois, Moncton | 6 225 $
Denis Lanteigne, Caraquet | 6 225 $
Mathieu Léger, Moncton | 10 000 $
Christian Michaud, Edmundston | 10 000 $
Mary White, Fredericton | 6 225 $

(1er octobre 2015)

169 895,19 $

MUSIQUE CLASSIQUE
André Cormier, Moncton | 9 500 $
Richard Gibson, Moncton | 9 500 $
Martin Kutnowski, Fredericton | 5 607 $

MÉTIERS D'ART
Yolande Clark, Queenstown | 5 644,19 $
Darren Emenau, Saint John | 9 925 $

ARTS LITTÉRAIRES
M. Travis Lane, Fredericton | 8 000 $
Jason Lawson, Main River | 7 000 $
Christopher Paul, Sackville | 8 809 $

ARTS MÉDIATIQUES
Graeme Patterson, Sackville | 10 000 $
Tara Wells, Sackville | 10 000 $

ARTS MULTIDISCIPLINAIRES
Deanna Musgrave, Saint John | 8 500 $

THÉÂTRE
Mélanie Léger, Moncton | 8 910 $

ARTS VISUELS
Ned Bear, Fredericton | 10 000 $
Carol Collicutt, Fredericton | 10 000 $
John Cushnie, Sussex | 10 000 $
Carole Deveau, Moncton | 10 000 $
Alexandrya Eaton, Sackville | 10 000 $
Neil Rough, Edgetts Landing | 10 000 $
Anne-Marie Sirois, Moncton | 8 500 $

AR_FrenchInterior_PRF4_2016.indd 26 2016-08-18 7:13 PM

CRÉATION — CATÉGORIE C

(1er avril 2015)

45 500 $

MUSIQUE CLASSIQUE
Jonathan Roy, Saint-Basile | 4 000 $

MÉTIERS D'ART
Charline Collette, Campbellton | 5 000 $
Christopher Doiron, Blackville | 3 800 $
Allison Green, Fredericton | 5 000 $
Philip Savage, Kingston | 3 800 $

ARTS LITTÉRAIRES
Riel Nason, Quispamsis | 4 900 $
Suzanne Payne, Dieppe | 2 000 $

THÉÂTRE
Isabelle Bartkowiak, Moncton | 3 500 $
Bianca Richard, Notre-Dame | 3 500 $

ARTS VISUELS
Daniel MacDonald, Moncton | 5 000 $
Fabiola Martinez Rodriguez, Quispamsis | 5 000 $

(1er octobre 2015)

46 675 $

MUSIQUE CLASSIQUE
Craig Lang, Rothesay | 4 250 $

MÉTIERS D'ART
Katie Augustine, Fredericton | 4 925 $

DANSE
Lou Poirier, Dieppe | 4 000 $

ARTS LITTÉRAIRES
Vanessa Moeller, Moncton | 5 000 $

ARTS MULTIDISCIPLINAIRES
Sophia Bartholomew, Fredericton | 4 250 $

MUSIQUE NON CLASSIQUE
Hilary Anne Ladd, Saint John | 4 250 $

ARTS VISUELS
Krista Gunn, Sackville | 5 000 $
Dominik Robichaud, Moncton | 5 000 $
Susan Sacobie, Fredericton | 5 000 $
Barbara Safran de Niverville, Riverview | 5 000 $

DOCUMENTATION

(1er avril 2015)

13 980 $

ARCHITECTURE
Stephen Kopp, Saint John | 1 500 $

MUSIQUE CLASSIQUE
Kevin Herring, Upper Kingsclear | 5 480 $

RÉCIT
Marie-Hélène Morell, Grand Bay Westfield | 1 000 $

ARTS VISUELS
Christian Michaud, Edmundston | 6 000 $

(1er octobre 2015)

7 000 $

ARTS VISUELS
John Leroux, Fredericton | 7 000 $

PRIX DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR POUR L'EXCELLENCE DANS LES ARTS

(15 juin 2015)

60 000 $

ARTS VISUELS
Thaddeus Holownia, Sackville | 20 000 $

THÉÂTRE
Jules Boudreau, Maisonnette | 20 000 $

ARTS LITTÉRAIRES
Jacques Savoie, Saint-Lambert, QC | 20 000 $

PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ARTS AUTOCHTONES

(15 novembre 2015)

19 948 $

MÉTIERS D'ART
Sgoagani Mye Wecerisqon, Burnt Church | 4 948 $

MUSIQUE NON CLASSIQUE
Jonathan Dutcher, Fredericton | 5 000 $

RÉCIT
Patricia Dunnett, Red Bank | 5 000 $

ARTS VISUELS
Gina L. Brooks, Fredericton | 5 000 $

AR_FrenchInterior_PRF4_2016.indd 27 2016-08-18 7:13 PM

INFRASTRUCTURE ARTISTIQUE POUR LES NOUVEAUX ARTISTES ET ARTISTES ÉMERGENTS

(15 novembre 2015)

17 043,95 $

MUSIQUE CLASSIQUE
Craig Lang, Rothesay | 2 500 $

ARTS LITTÉRAIRES
Vanessa Moeller, Moncton | 2 500 $

ARTS MÉDIATIQUES
Todd Fraser, Moncton | 2 500 $
Robert Parsons, Saint John | 2 500 $

ARTS VISUELS
Catherine Constable, West Quaco | 2 500 $
Marika Drolet-Ferguson, Tracadie Sheila | 2 500 $
Samantha Thebeau, Fredericton | 2 043,95 $

RÉSIDENCES DE CRÉATION

(1er février 2016)

Résidence de création au Québec

4 000 $

ARTS VISUELS
Élise Anne LaPlante, Moncton | 4 000 $

Résidences de création internationales de la Fondation Sheila Hugh Mackay

10 000 $

ARTS VISUELS
Danielle Hogan, Fredericton | 2 000 $
Mathieu Léger, Moncton | 6 000 $
Nicholas Paul, Fredericton | 2 000 $

ARTISTES EN RÉSIDENCE

(1er février 2016)

83 404,44 $

MUSIQUE CLASSIQUE
Université du Nouveau-Brunswick, Centre des arts musicaux, Fredericton | 5 000 $
Université du Nouveau-Brunswick, Saint John | 8 000 $

DANSE
Connection Dance Works, Saint John | 5 000 $
Rondos Dance Theatre, Rothesay | 4 000 $

ARTS LITTÉRAIRES
Université du Nouveau-Brunswick, Département d'anglais, Fredericton | 8 000 $

ARTS MÉDIATIQUES
Université du Nouveau-Brunswick, arts médiatiques et culture, Fredericton | 3 000 $

ARTS MULTIDISCIPLINAIRES
The Playhouse, Fredericton | 5 000 $
Université St. Thomas, Fredericton | 8 000 $

THÉÂTRE
Amis du Village historique acadien, Bertrand | 2 000 $
Live Bait Theatre, Sackville | 4 000 $
NotaBle Acts Theatre Company, Fredericton | 5 000 $
Theatre New Brunswick, Fredericton | 5 202,22 $
Théâtre populaire d'Acadie, Caraquet | 8 202,22 $

ARTS VISUELS
Centre des arts et de la culture de Dieppe | 3 000 $
Galerie d'art Louise-et-Reuben-Cohen, Moncton | 5 000 $
Sunbury Shores Arts & Nature Centre, St. Andrews | 5 000 $

BOURSES D'ÉTUDES EN ARTS

(1er février 2016)

69 500 $

MUSIQUE CLASSIQUE
David Cooper, Fredericton | 2 500 $
Matthieu Deveau, Fredericton | 2 500 $
Amélie Doucet, Tétagouche-Nord | 2 500 $
Justin Doucet, Beresford | 2 500 $
Naomi Ford, Riverview | 1 000 $
Martine Jomphe, Hanwell | 2 500 $
MinJoo Kim, Quispamsis | 2 500 $
Thomas Nicholson, Lincoln | 2 500 $
Phoebe Robertson, Sackville | 2 500 $
Ariane Saulnier, Beresford | 2 500 $

DANSE
Samuel Black, Yoho | 2 500 $
Roxanne Dupuis, Moncton | 2 500 $
Karine Martin, Dieppe | 2 500 $
Catherine Parlee, Dieppe | 2 500 $
Hannah Young, Bathurst | 2 500 $

AR_FrenchInterior_PRF4_2016.indd 28 2016-08-18 7:13 PM

ARTS LITTÉRAIRES

Jenna Lyn Albert, Fredericton | 2 500 $

Erica Jomphe, Hanwell | 2 500 $

ARTS MÉDIATIQUES

Ryan O'Toole, Fredericton | 2 500 $

MUSIQUE NON CLASSIQUE

Myriam Arseneau, Saint-Laurent | 2 500 $

Zachary Greer, Woodstock | 1 000 $

Jorian Hapeman, Fredericton | 2 500 $

Éric Maillet, Moncton | 2 500 $

THÉÂTRE

Crystal Lee Chettiar, Bathurst | 2 500 $

Claudie Landry, Moncton | 2 500 $

ARTS VISUELS

Laura Bonga, Saint John | 2 500 $

Christopher Donovan, Hampton | 2 500 $

Hailey Guzik, Sackville | 2 500 $

Holly Knowles-Peril, Gagetown | 2 500 $

Jennifer MacLeod, Fredericton | 2 500 $

DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE

(8 concours par année)

Arts sur invitation

60 085,79 $

ARCHITECTURE

Monica Adair, Saint John | 1 087,16 $

MUSIQUE CLASSIQUE

Karin Aurell, Sackville | 1 180 $

Michel Cardin, Riverview | 1 000 $

André Cormier, Moncton | 1 800 $

Deantha Edmunds, Quispamsis | 2 000 $

Carl Philippe Gionet, Caraquet | 2 000 $

Yvonne Kershaw, Hanwell | 1 427,90 $

Christopher Lane, Saint John | 1 700 $

Linda Pearse, Midgic | 2 000 $

MÉTIERS D'ART

Danielle Hogan, Fredericton | 957,28 $

Isabelle Lafargue, Dieppe | 1 530,30 $

Gudrun Pach, Ratter Corner | 1 980 $

Joachim Pach, Ratter Corner | 1 980 $

Geof Ramsay, Saint John | 1 534,03 $

Anna Torma, Baie Verte | 2 000 $

DANSE

Lesandra Dodson, Fredericton | 1 200 $

ARTS LITTÉRAIRES

Joe Blades, Fredericton | 2 000 $

Édith Bourget, Saint-Jacques | 1 775 $

Elizabeth Copeland, Oak Point | 1 520 $

Mark Jarman, Fredericton | 1 832,54 $

Dominic Langlois, Moncton | 700 $

Diane Carmel Léger, Dieppe | 1 157 $

ARTS MÉDIATIQUES

Jarrod Hachey, Saint John | 2 000 $

Ryan O'Toole, Fredericton | 2 000 $

Neil Rough, Edgetts Landing | 900 $

ARTS MULTIDISCIPLINAIRES

Sophia Bartholomew, Fredericton | 2 000 $

Chris Leblanc, Tracadie-Sheila | 1 017,80 $

MUSIQUE NON CLASSIQUE

Sandra LeCouteur, Pointe-Alexandre | 2 000 $

Brittany McEachern, Fredericton | 2 000 $

Apryll Stansfield, Rothesay | 1 610,16 $

THÉÂTRE

Bianca Richard, Notre-Dame | 1 000 $

ARTS VISUELS

Eugenia Dietrich, Douglas | 1 575 $

Frédéric Gayer, Moncton | 1 171 $

Mark Igloliorte, Sackville | 2 000 $

Mathieu Léger, Moncton | 1 091,26 $

Jennifer-Lynn McInnis-Wharton, Fredericton | 1 803,36 $

Jerry Ropson, Sackville | 825 $

Robert A. Van de Peer, St. Andrews | 1 599 $

Janice Wright Cheney, Fredericton | 1 132 $

Artiste en résidence

39 300,94 $

MUSIQUE CLASSIQUE

Martin Kutnowski, Fredericton | 1 000 $

Robin Streb, Moncton | 1 750 $

ARTS MÉDIATIQUES

Amanda Dawn Christie, Moncton | 3 875 $

ARTS MULTIDISCIPLINAIRES

Sophia Bartholomew, Fredericton | 9 000 $

THÉÂTRE

Lisa Anne Ross, Fredericton | 2 500 $

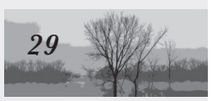

AR_FrenchInterior_PRF4_2016.indd 29 2016-08-18 7:13 PM

ARTS VISUELS
Mario Doucette, Moncton | 4 000 $
Julie Forgues, Moncton | 4 000 $
Alex Francheville, Moncton | 2 000 $
Mathieu Léger, Moncton | 6 560 $
Robert Morouney, Otter Creek | 1 366 $
Barbara Safran de Niverville, Riverview | 3 249,94 $

Développement professionnel

13 696 $

MUSIQUE CLASSIQUE
Yvonne Kershaw, Hanwell | 1 000 $
Emily Logan, Riverview | 1 000 $
Julie Rochus, Moncton | 1 000 $

MÉTIERS D'ART
Bronwyn Gallagher, Gagetown | 1 000 $
Marie-Claude Hébert, Stilesville | 680 $
Isabelle Lafargue, Dieppe | 1 000 $
Shoshanna Wingate, Sackville | 1 000 $

ARTS LITTÉRAIRES
Kelly Cooper, Belleisle Creek | 1 000 $

ARTS MÉDIATIQUES
Todd Fraser, Moncton | 1 000 $
Daniel Greenwood, Moncton | 1 000 $

THÉÂTRE
Alyssa Pellerin-Boudreau, Nigadoo | 1 000 $

ARTS VISUELS
Christopher Harding, Fredericton | 1 000 $
Dominik Robichaud, Moncton | 2 016 $

Professionnalisation et promotion

11 776,70 $

MUSIQUE CLASSIQUE
David Adams, Saint John | 1 000 $
André Cormier, Moncton | 1 000 $
Martin Kutnowski, Fredericton | 884 $

MÉTIERS D'ART
Isabelle Lafargue, Dieppe | 1 000 $

MUSIQUE NON CLASSIQUE
Chris Colepaugh, Riverview | 1 000 $
Evan Leblanc, Fredericton | 1 000 $

ARTS VISUELS
Jared Betts, Moncton | 1 000 $
Jean-Denis Boudreau, Moncton | 1 000 $
Joël Boudreau, Saint-Simon | 1 000 $
Sarah Jones, Saint John | 892,70 $
Denis Lanteigne, Caraquet | 1 000 $
Ann Manuel, Fredericton | 1 000 $

MEMBRES DES JURYS 2015-2016

David Adams
Shari Andrews
Tammy Armstrong
Karin Aurell
Anne Babin
Jean Babineau
Alanna Baird
John C. Ball
Kashena Bartlett
Joe Blades
Paul Bossé
Édith Bourget
Dolores Breau
Rebecca Burke
Chantal Cadieux
Marie Cadieux
Greg Charlton
Herménégilde Chiasson
Germaine Comeau
Anne Compton
Elizabeth Copeland
Kyle Cunjak
Daphne Curtis
Margot Dionne
Mario Doucette
Daniel Dugas
Deantha Edmunds
Darren Emenau
François Émond
Len Falkenstein
Hubert Francis
Raymond Fraser
Leah Garnett
Chris Giles
Phyllis Grant
Emma Haché
Lloyd Hanson
Hélène Harbec
Bonny Hill
Thomas Hodd
Victoria Hutt
Yvonne Kershaw
Katherine Kilfoil
Ludmila Knezkova-Hussey
Stephanie Labillois
Denis Lanteigne
Dyane Léger
Mélanie F. Léger
Vicky Lentz
Ian LeTourneau
Kathy-Diane Leveille
Anika Lirette
Roger Lord
Sandy MacKay
Peter Manchester
Tony Merzetti
Andrew Miller
Alain Mongeau
Solomon Nagler
Annie France Noël
Graeme Patterson
Leonard Paul
Kisuhs Perley
David Pressault
Evan Rensch
Denise Richard
Renée Rioux
Camilien Roy
Isabelle Roy
Craig Schneider
Ken Schwartz
Julie Scriver
Swan Serna
Helen Stanley
Dan Steeves
Stefan St-Laurent
Eric Stotts
Carol Taylor
Ron Tremblay
Anne Troake
Marie-Reine Ulmer
Ann Verrall
Becka Viau
D'Arcy Wilson
Pauline Young

AR_FrenchInterior_PRF4_2016.indd 30 2016-08-18 7:13 PM

ÉTATS FINANCIERS 2015-2016

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR INDÉPENDANT

Au conseil d'administration du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick:
J'ai effectué la vérification des présents états financiers du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2016, ainsi que l'état des opérations et des changements dans les actifs nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers
La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada pour les organismes à but non lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation des états financiers exempts d'anomalies considérables, que celles-ci résultent de fraude ou d'erreurs.

Responsabilité du vérificateur
Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de ma vérification. J'ai effectué ma vérification selon les normes d'audit généralement reconnues au Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies considérables.

Un audit demande la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les informations et les montants fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies considérables, que celles-ci résultent de fraude ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur tient compte du contrôle interne de l'entité portant sur la préparation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures de vérification appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion
À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 mars 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada pour les organismes à but non lucratif.

W. Jeff Standring
Comptable professionnel agréé
Le 21 juin 2016

AR_FrenchInterior_PRF4_2016.indd 31 2016-08-18 7:13 PM

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
31 MARS 2016

	2016	2015
ACTIF		
Actif à court terme		
Liquidité et placements temporaires	355 072 $	441 629 $
Comptes débiteurs	23 224	55 175
Frais payés d'avance	3 200	3 200
	381 496 $	500 004 $
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	11 793 $	17 359 $
Déductions d'employés à payer	8 416	8 854
Créditeurs bourses et bourses d'études	325 770	407 878
	345 979	434 091
ACTIF NET		
Actifs nets sans restriction	35 517	65 913
	381 496 $	500 004 $

Engagements (Note 3)

ÉTAT DES OPÉRATIONS ET DES CHANGEMENTS DANS LES ACTIFS NETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2016

	2016	2015
Revenu		
Affectation annuelle	700 000 $	700 000 $
Ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture	730 325	691 325
Politique du livre	45 000	45 000
Autres subventions et contributions	18 744	26 421
Subventions recouvrées	15 964	10 600
Intérêts gagnés	3 521	7 335
Initiative conjointe de développement économique (ICDE)	27 250	34 906
Organismes publics de soutien aux arts de l'atlantique (OPSAA)	0	172 399
	1 540 804	1 687 986
Dépenses		
Administration (Note 5)	203 701	181 105
Présidence (Note 6)	6 073	5 130
Conseil et comité (Note 7)	18 934	19 042
Gala du Prix du lieutenant-gouverneur	9 556	12 541
Subventions et bourses	950 000	910 000
Services (Note 8)	48 352	28 794
Autre	11 273	19 681
Salaires et avantages	290 391	301 455
Initiatives spéciales	5 670	4 560
ICDE	27 250	34 906
OPSAA	0	172 399
	1 571 200	1 689 613
Excédent des revenus sur les dépenses	(30 396)	(1 627)
Actifs nets en début d'exercice	65 913	67 540
Actifs nets en fin d'exercice	35 517 $	65 913 $

Voir notes afférentes aux états financiers.

AR_FrenchInterior_PRF4_2016.indd 32 2016-08-18 7:13 PM

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2016

	2016	2015
Liquidités fournies par (usage)		
Opérations		
Excédent de revenus sur les dépenses	(30 396) $	(1 627) $
Changement hors caisse des soldes de fonds de roulement :		
Diminution (augmentation) en comptes débiteurs	31 951	6 074
Augmentation (diminution) en dépenses payables	(6 004)	(4 027)
Augmentation (diminution) en subventions et bourses d'études	(82 108)	134 052
Augmentation (diminution) en revenus reportés	0	(31 474)
Augmentation (diminution) en liquidités	(86 557)	102 998
Liquidités et placements temporaires en début d'exercice	441 629	338 631
Liquidités et placements temporaires en fin d'exercice	355 072 $	441 629 $

Voir notes afférentes aux états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2016

1. Nature des opérations

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick était une division du gouvernement provincial du Nouveau-Brunswick jusqu'en janvier 2000. À ce moment, le Conseil est devenu un organisme indépendant. L'objectif du Conseil est d'accorder des subventions et des bourses d'études aux personnes et aux organismes admissibles pour leur permettre de participer à diverses activités artistiques. Il est exempt d'impôt corporatif fédéral et provincial en vertu du paragraphe 149(1)(1) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables canadiens pour les organismes à but non lucratif selon la partie III du manuel de l'ICCA en utilisant les politiques comptables résumées ci-dessous :

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'achat moins l'amortissement accumulé.

Reconnaissance des revenus et dépenses

Le Conseil suit la méthode du report pour comptabiliser les contributions. Les contributions effectuées sont comptabilisées comme revenus dans l'année pendant laquelle les dépenses sont effectuées. Les contributions sans restriction sont comptabilisées comme des revenus reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et son recouvrement est raisonnablement assuré.

Les revenus de placement sans restriction sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont acquis.

Les dépenses sont comptabilisées selon la comptabilité d'exercice.

Utilisation d'estimations

En vertu des principes comptables généralement reconnus au Canada, la direction doit effectuer des estimations et hypothèses dans la préparation des états financiers. Ces estimations reposent sur la meilleure connaissance des activités courantes par la direction et les actions que le Conseil pourrait prendre à l'avenir. Ces estimations et hypothèses peuvent avoir une incidence sur les sommes de l'actif et du passif présentés à la date où les recettes et dépenses sont déclarées pendant l'année financière. Les résultats réels peuvent différer des estimations et hypothèses utilisées.

AR_FrenchInterior_PRF4_2016.indd 33 2016-08-18 7:13 PM

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2016 (continue)

Liquidités et placements temporaires

Les montants comptabilisés comme liquidités et placements temporaires comprennent l'argent en main, les soldes bancaires et les placements à court terme encaissables en fonds du marché monétaire canadien.

3. Engagements

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick loue des bureaux situés au 649, rue Queen à Fredericton. Le bail, qui est comptabilisé à titre de contrat de location-exploitation, prévoit les paiements minimums approximatifs suivants jusqu'à juin 2018 :

Exercice financier se terminant en :

2017	39 000 $
2018	40 000

Le Conseil des arts a loué un photocopieur à un coût annuel minimum de 3 400 $.

4. Instruments financiers

Les instruments financiers du Conseil comprennent les liquidités, les placements temporaires, les comptes débiteurs, les bourses et les engagements liés à l'organisation.

Le Conseil évalue premièrement son actif financier et son passif financier à sa valeur juste. La valeur de ces instruments financiers donne une valeur approximative à la valeur comptable redevable à leur liquidité et leur échéance à court terme. Il évalue ensuite tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût amorti.

L'actif financier est ensuite évalué au coût amorti en tenant compte des liquidités, des placements temporaires et des comptes débiteurs. Le passif financier, mesuré au coût amorti, inclut les bourses et les engagements liés à l'organisme.

Sauf indication contraire, il est de l'avis de la direction que le Conseil n'est pas exposé à des risques considérables d'intérêt ou de crédit découlant de ces instruments financiers étant donné leur liquidité et la TVH à recevoir.

	2016	**2015**
5. Dépenses administratives		
Comptabilité	22 735 $	13 311 $
Communications et conscientisation du public	32 126	38 305
Dépenses générales	96 687	84 695
Intérêts et frais bancaires	1 061	1 225
Honoraires professionnels	21 792	14 455
Traduction et interprétation	2 059	1 075
Déplacements	27 241	28 039
	203 701 $	181 105 $
6. Dépenses de la présidence		
Honoraires	1 750 $	1 000 $
Autres	0	438
Déplacements	4 323	3 692
	6 073 $	5 130 $
7. Dépenses du conseil d'administration et des comités		
Honoraires	4 400 $	4 542 $
Autres	2 600	3 470
Traduction et interprétation	2 148	3 937
Déplacements	9 786	7 093
	18 934 $	19 042 $
8. Services		
Jurys	44 324 $	25 343 $
Cercle des aînés	4 028	2 898
Commission de la jeunesse	0	553
	48 352 $	28 794 $

9. Dépendance économique et changements au Conseil

Le Conseil tire une importante partie de ses revenus d'ententes de financement avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick.

À partir du 31 mars 2016, la province a annoncé des changements financiers et opérationnels qui auront un impact sur le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick.

AR_FrenchInterior_PRF4_2016.indd 34 2016-08-18 7:13 PM

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2015-2016

Le baryton-basse **Pierre McGraw** (président) est originaire de Pokemouche au Nouveau-Brunswick. M. McGraw a étudié le chant à l'Université de Montréal et à l'Université de Moncton. Il se produit souvent comme soliste avec le chœur Louisbourgh et la Mission SaintCharles, ainsi que dans le cadre du Festival de musique ancienne de Sackville et du Festival international de musique baroque de Lamèque. Pierre McGraw est également enseignant de musique contractuel dans les écoles publiques et professeur de chant. Il y a cinq ans, il a pris la direction de la chorale Sormany. Il est conseiller auprès du conseil d'administration du Festival international de musique baroque de Lamèque. M. McGraw a aussi quelques rôles d'opéra à son actif.

Gwyneth Wilbur (1re vice-présidente) a habité à Fredericton, Caraquet et Montréal, avant de s'établir dans le comté de Charlotte. C'est à Montréal qu'elle a découvert son amour pour la musique et la fabrication des instruments de musique. Elle a donc entrepris des études en lutherie à Salt Lake City, en Utah. Elle est revenue au Nouveau-Brunswick pour étudier la fabrication d'instruments à frettes au Collège d'artisanat et de design du Nouveau-Brunswick. Mme Wilbur a complété ses études avec une année d'apprentissage à Montréal avec un luthier formé en Italie. En 1985, elle est revenue fonder sa propre entreprise au Nouveau-Brunswick, où elle vit toujours, travaillant comme luthière pour des musiciens de partout au Canada et aux États-Unis.

Nathalie Cyr-Plourde (2e vice-présidente) demeure à Edmundston, où elle enseigne la 3e année au Carrefour de la Jeunesse. Grâce à un père musicien et directeur d'école qui appuie les arts dans le système scolaire, elle a été exposée très jeune aux différentes composantes du domaine artistique. À 16 ans, elle s'intéresse plus particulièrement à la danse. À l'université, Mme Cyr-Plourde s'est jointe au groupe de danse compétitive The Main Street Dancers, dont elle fait partie depuis maintenant vingt-cinq ans. Aujourd'hui, elle enseigne et étudie les danses hip-hop, jazz, contemporaines et lyriques. Elle s'investit beaucoup dans l'art dans les écoles et dans la réalisation de spectacles communautaires. Elle a aussi eu l'occasion de représenter sa région lors de congrès et de concours internationaux.

Chet Wesley (secrétaire-trésorier) est le directeur du marketing et des communications pour la Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick (FINB). Il élabore la stratégie de création et de marketing de la FINB et de certaines de ses entreprises en portefeuille, et met en contact des chercheurs avec des entreprises du secteur industriel. Avant de se joindre à la FINB en 2007, M. Wesley a travaillé à Atlantic Mediaworks, où il a coproduit le documentaire Success Is a Journey, sur l'histoire internationale des Aliments McCain, qui a remporté le Prix d'excellence 2006 de la Société canadienne des relations publiques. Il a aussi été scénariste à la télévision de la CBC, Report on Business Television, la revue Canadian Business, la revue Progress, et a enseigné en finances et en communications des affaires à l'Université du Nouveau-Brunswick.

Tim Borlase est actuellement le directeur de l'école des arts de la scène du Théâtre Capitol de Moncton, une école de théâtre bilingue pour les personnes de tous les âges. Il est aussi le président du comité de l'éducation de la Conférence canadienne des arts à Ottawa. Avant de s'installer au Nouveau-Brunswick, Tim Borlase a habité au Labrador pendant trente ans, où il a été le président de l'Association des industries culturelles de Terre-Neuve-et-Labrador pendant plusieurs années. Il a eu l'honneur de recevoir l'Ordre de Terre-Neuve-et-Labrador, ainsi qu'un Doctorat honorifique de l'Université Memorial pour son travail en enseignement des arts. M. Borlase est aussi le vice-président du Festival de musique du Grand Moncton.

AR_FrenchInterior_PRF4_2016.indd 35 2016-08-18 7:13 PM

Léo Goguen est un architecte membre de l'Association des architectes du Nouveau-Brunswick. Il a obtenu sa Maîtrise en architecture à l'Université de Montréal et a acquis une expérience de travail diversifiée à Montréal en travaillant avec des firmes de renom. De retour dans son coin de pays, à Moncton, M. Goguen a travaillé avec des firmes d'architecture locales et a continué de diversifier son expérience professionnelle. Il a touché à de nombreux domaines tels que la construction dans des climats difficiles et les régions isolées, le design urbain pour des municipalités et la gestion de projets. M. Goguen est maintenant associé chez Design Plus Architecture. Il est très actif dans sa collectivité tout comme dans le cadre de son travail chez Design Plus ou en tant que bénévole pour divers organismes sans but lucratif.

Depuis 2010, **Nisk Imbeault** est directrice conservatrice de la Galerie d'art Louise-et-Reuben-Cohen de l'Université de Moncton. Après un Baccalauréat en arts visuels à l'Université de Moncton en 1996, elle a étudié en histoire, en philosophie et en arts à l'Université du Québec à Montréal. Pendant ses études, elle a travaillé avec l'Atelier d'estampe Imago. Elle a également oeuvré pendant plusieurs années pour le Festival international du cinéma francophone en Acadie, à titre d'agente de promotion et de communications, de coordonnatrice des activités, puis de directrice adjointe chargée de la programmation. Elle a été la directrice de la Galerie Sans Nom de 2001 à 2011. Mme Imbeault consacre une bonne partie de son temps à divers conseils d'administration et comités, contribuant au soutien de la pratique artistique, dont l'Association des groupes en arts visuels francophones (AGAVF), **artsnb**, le Centre culturel Aberdeen et le comité d'art public de la ville de Moncton.

Alex McGibbon a étudié l'art et le design pendant deux ans avec Ted Campbell et Fred Ross, qui lui ont beaucoup appris en art du portrait. Il a enseigné les arts pendant 34 ans dans les écoles de Fredericton, y compris 25 ans à Fredericton High School. M. McGibbon a joué un rôle essentiel dans l'élaboration du programme d'études des arts des écoles secondaires et a aidé à mettre au point le cours sur les beaux-arts qui est maintenant donné dans les écoles secondaires. Ses dessins et peintures se trouvent dans les collections de l'Université du Nouveau-Brunswick, au sein de la Banque d'oeuvres d'art du Nouveau-Brunswick, ainsi qu'un peu partout au Canada, aux États Unis, en Grande-Bretagne et même au Japon. Il vit maintenant dans le village historique de Gagetown.

Matthew Pearn est un avocat qui pratique le droit dans les tribunaux civils du Nouveau-Brunswick. Autrefois journaliste pour CBC News, il a travaillé à ce titre partout au Nouveau-Brunswick et ailleurs au Canada. Il a également travaillé comme journaliste dans les domaines des arts et de la culture, et possède une vaste expérience en production médiatique et de documentaires.

Gary Sappier, de la Première Nation de Tobique, est le représentant autochtone au sein du conseil d'administration d'**artsnb**. Son groupe musical, le Gary Sappier Blues Band, a produit cinq disques dans la dernière décennie. Il a été proposé pour des prix à l'échelle locale et internationale et a notamment été mis en candidature pour le prix du meilleur disque de musique autochtone de l'Association de la musique de la Côte Est. En 2014, il a été candidat dans trois catégories des Aboriginal Peoples Choice Music Awards : artiste autochtone de l'année, meilleur disque de blues et meilleur groupe/duo de l'année. M. Sappier est un multi-instrumentiste pour qui la musique est une combinaison unique de rythmes à saveur autochtone et de blues mélancoliques.

AR_FrenchInterior_PRF4_2016.indd 36 2016-08-18 7:14 PM